# Ensemble

## SPÉCIAL CONGRÈS

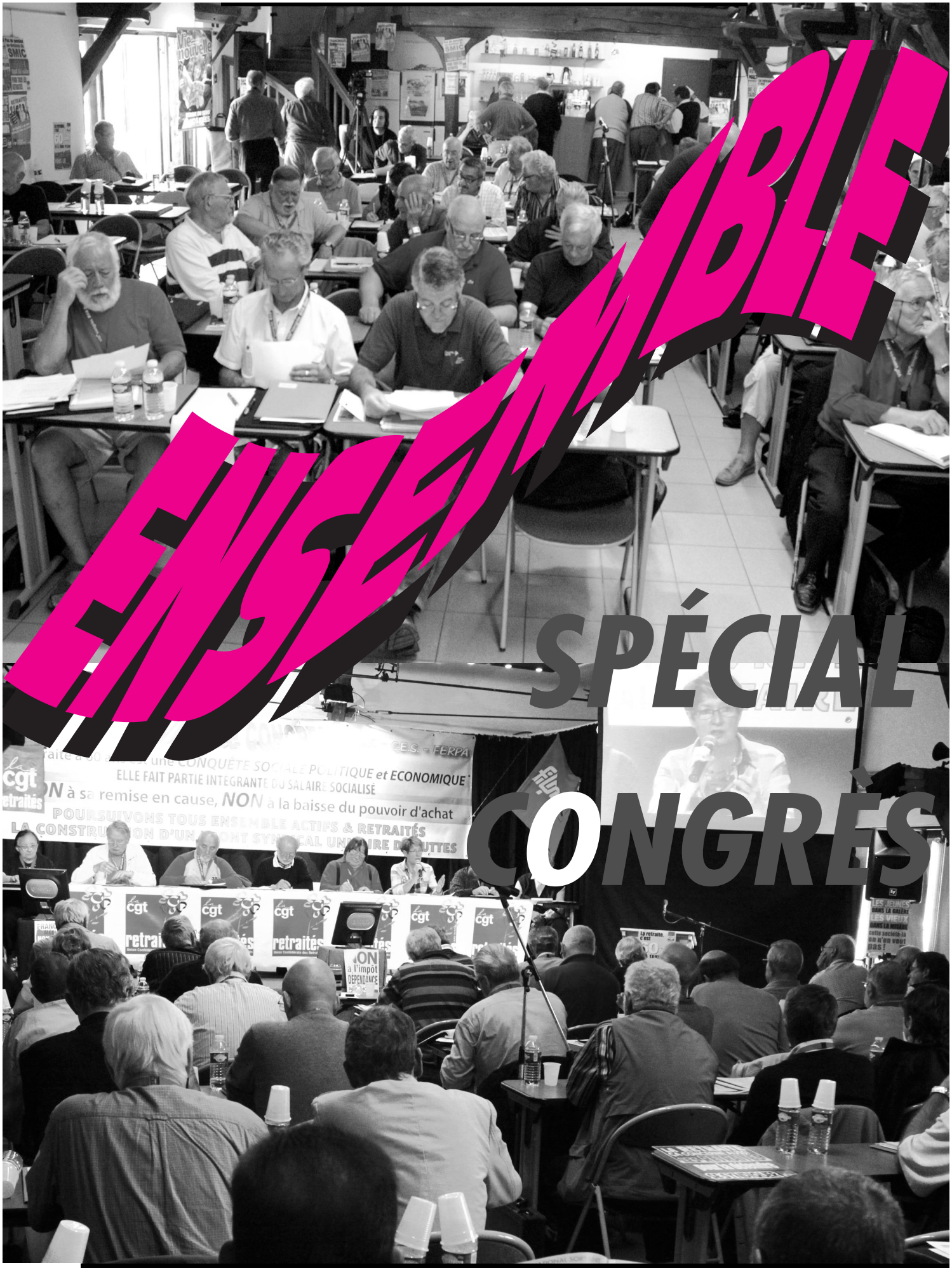


UFR CGT

**Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication - Cgt**

## Sommaire


**2** Edito
*R. Mahaud*

8e Congrès
**4-5** Rapport d'activité
*R. Mahaud*
**6-8** Document d'orientation
**9** Motion adoptée
**10-11** Résolution adoptée
**12** Modification des statuts
**13** Refus de la réforme des retraites
*J.- L. Le Borgne*
**14-15** Rapport du trésorier
*L. Duquenne*
**16-17** Photorama

**18-19** 71 années de lutte
G. Congi
**20-21** La guerre est déclarée !
*J. Massé*
La bataille des idées
*L. Duquenne*
Qui doit diriger les forces de l'État
*Ch. Baillou*
**22** Je suis en retraite
J. Dhordain
**23** Les retraités d'Aquitaine
L. Lorreyte

**25** Tous ensemble
A.Béjean
**26** Lech Walesa ?
*J. Dhordain*
**27** La super niche
*B. Menguy*

**28-31** Il nous ont quittés
*Victor Gacon*
*Jean Louis Le Borgne*
*Robert Leroux*
*Roger Bureau*

**32** Le nouveau Conseil national



Rédaction et Administration :
263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
Directeur de la Publication :
René Mahaud
Comité de rédaction :
Responsable : Michel Burguière.
A. Béjean, A. Devriendt, L. Duquenne,
J. Dhordain, Ch. François, A. Kolar,
R. Mahaud,
Photos du Congrès : Allaoua Sayad - Michel Lopès
Imprimerie SENPQ
35, rue Victor Hugo 93500 Pantin
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

*Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la Filpac-Cgt*


## Edito

René MAHAUD

# Ah ! Je l'attends ! Je l'attends !

*À peine remis de ses avatars cardiaques et de ses émotions, notre rédacteur en chef s'est remis à la tâche pour sortir ce numéro d'*Ensemble *et m'a chargé de rédiger l'édito.*

*Qu'il me soit permis en préambule, au nom de tous les camarades de l'Ufr et en mon nom personnel, de te souhaiter, mon cher Michel Burguière, une excellente santé et une longue vie au service de tous.*

*Vous trouverez par ailleurs les comptes rendus, résolutions et élections issus de notre 8e Congrès à Nouan-le-Fuzelier. Des avis entendus pendant et après le congrès, l'impression générale est celle d'une réflexion profonde et d'un engagement renouvelé. Nous appelons les participants à nous transmettre leurs appréciations personnelles, nous nous ferons un devoir de les faire connaître dans notre presse.*

*Notre congrès s'est tenu pendant la première manifestation unitaire, le 23 septembre 2010, contre la réforme des retraites; cette manif fut une réussite que nous avons suivie et encouragée de près, grâce aux moyens de communication modernes. Elle fut suivie de toutes les autres avec une participation croissante et un développement des mouvements de grève inédit et dans des secteurs inattendus.*

*Au moment où j'écris ces lignes, la lutte continue, nous aurons une autre manif le 23 novembre et une autre le 25. Malgré l'entêtement et le mépris du pouvoir, malgré la promulgation de la loi, rien n'est perdu et nous continuerons.*

*À ce propos, et cela n'engage que moi, je me garderai bien de critiquer la stratégie des organisations syndicales, à qui certains demandent de décréter la grève générale, d'abord, parce qu'en tant que retraité, je suis mal placé pour dire aux actifs : allez-y, ensuite, la grève générale, si elle est souhaitable, ne se décrète pas, elle est toujours le résultat d'une prise de conscience de la masse des travailleurs ; si cela se produit, les organisations syndicales qui sont pour seront naturellement dans et avec le mouvement, les organisations syndicales qui ne la souhaitent pas seront obligées d'être aux côtés des salariés en lutte, car il n'est au pouvoir de personne de l'empêcher.*

*En tout cas, ce qui restera, quelle que soit la suite du mouvement, c'est le bond idéologique extraordinaire et la prise de conscience du grand écart entre une petite minorité de nantis qui croulent sous la fortune et la misère économique et morale de la majorité de la population ; la nécessité de modifier la répartition des richesses constitue une réponse cinglante à tous les « Diogène » technocrates et porteurs de micros du régime, qui s'interrogent gravement sur la cause du marasme, sans voir ou feignant de ne pas voir que ce dont l'économie souffre s'appelle gel et régression des salaires, en dehors de cette évidence, il n'y en a pas d'autre, 62 % des femmes seules vivent en dessous du seuil de pauvreté, il faut revoir inévitablement la répartition des richesses créées uniquement par le travail et non pas par la spéculation financière et boursière. Le temps n'est pas loin où le peuple remettra les choses à l'endroit.*

*Ah ! Je l'attends ! Je l'attends !*

*J'appelle tous les camarades de l'Ufr à faire publier dans leurs départements leurs circonscriptions et communes les noms des députés et sénateurs qui ont voté la loi réformant les retraites: au moment où ils solliciteront leurs suffrages j'espère que les électeurs n'auront pas perdu la mémoire et les placeront devant leurs responsabilités.*

*D'autres chantiers vont s'ouvrir qui concernent aussi les retraités, notamment la réforme des collectivités locales avec les transferts de compétences et les restrictions budgétaires qui les accompagneront, un des buts visés étant de mettre le plus de distance possible entre le peuple et ceux qui parlent en son nom, car l'équipe au pouvoir, même si elle a été retouchée, n'a pas fini de démolir la démocratie.*

*Nous en reparlerons rapidement.* ● R.M.

# Pour des vacances authentiques

**Essayez Malvieille (63) : dépaysement assuré**

Besoin de repos, de dépaysement, de changement d'air.

Prenez la direction du Puy-de-Dôme et de Malvieille (*) plus précisément. Bien que situé à près de 1100 mètres d'altitude, ce hameau est accessible en toute période de l'année.

Là, dans une bâtisse plus que centenaire, vous apprécierez le calme et l'air pur qui font la réputation de l'Auvergne.

C'est en 1966 que l'ancienne Fédération du papier achetait cette ancienne ferme pour en faire, au fil des années, une maison de vacances confortable. Un seul objectif pour l'association qui gère cette demeure : développer la solidarité en favorisant, à des prix accessibles, des séjours aux salariés, retraités, familles, amis, anciens syndiqués de la Fédération du papier-carton et, maintenant, de la Filpac-Cgt.

**Au rez-de-chaussée :** une salle de séjour et une petite cuisine équipée (gazinière, micro-ondes, placards à vaisselle et de rangement, table, bancs, chaises, chauffe-eau, butane, réfrigérateur, machine à laver le linge, ustensiles de cuisine et un salon TV, magnétoscope, lecteur Dvd et une bibliothèque d'archives concernant la Fédération du papier et de ses syndicats.)

**A l'étage :** sept lits d'une personne, répartis dans trois chambres, et des sanitaires (WC, salle d'eau).

**Des dépendances :** buanderie, chaufferie, salon de jardin, table de ping-pong, garage et cave.

**Prix :** 25 euros par jour (quel que soit le nombre de personnes) et 11 euros d'adhésion individuelle par an. Le fuel (1 euro le litre comprenant l'entretien de la chaudière) est à la charge des occupants.

Les comités d'entreprise peuvent aussi adhérer à l'association.

**Renseignements :** Oswald Calvetti,
Tél. 04-90-20-33-63 ou duboiscalvetti@orange.fr.

(*) *Malvieille est situé sur la commune de Chambon-sur-Dolore (63), à 15 km d'Ambert, et à égale distance de Clermont-Ferrand et de Saint-Etienne (90* km).

Je suis chargé par le secrétariat de notre Ufr-Filpac, à la veille de notre congrès de septembre 2010 à Nouan-le-Fuzelier, de rédiger un rapport sur notre activité depuis le précédent congrès de 2007.

Pour ce faire, je me suis replongé dans la lecture des précédents rapports afin d'y puiser l'inspiration et je n'ai pas résisté à l'envie de reprendre une intervention faite lors du 4e Congrès de la Filpac à Strasbourg

## La protection sociale

Chaque fois qu'un retraité aborde les problèmes de la protection sociale, on pense aussitôt : ça y est, les anciens (il y en a qui disent les vieux!) vont encore nous parler de leur retraite qui diminue, de leurs maladies et des soins mal remboursés et tutti quanti !

Là n'est pas mon propos, non pas que nous n'ayons rien à dire sur ce sujet, mais d'autres s'en chargeront.

Je voudrais attirer l'attention du congrès sur les problèmes de fond liés à la protection sociale, en relation avec les évolutions récentes.

Dans le cadre d'une intervention qui se veut courte, il n'est pas possible de rappeler le long cheminement qui a abouti, après la Seconde Guerre mondiale, à la création de la Sécurité sociale.

Nous ferons donc comme si tout le monde savait qu'au delà de leur historique propre, les trois objectifs assignés à la Sécurité sociale, – maladie-famille-retraite – , l'ont été, non du fait du prince, mais comme des éléments indissociables de l'emploi et considérés à juste titre comme une rémunération différée, versée au moment où le besoin apparaît.

Nous ferons comme si, tout le monde savait que ce système repose sur une péréquation nationale appelée répartition.

J'ajoute que cela fut mis en place à un moment où le pays sortait de la guerre, avec un potentiel réduit à zéro, dans une Europe détruite, face aux appétits et aux tentations hégémoniques des trusts américains qui eux avaient prospéré pendant cette guerre.

Enfin, nous ferons comme si tout le monde savait que des systèmes complémentaires sont venus s'ajouter ou ont perduré au fil des années, complémentarité retraite, mutuelles.

***Tous ces systèmes ont au moins un point commun, ils sont tous irrigués par les salaires issus du travail et de l'emploi.***

## Qu'en est-il aujourd'hui ?

Sous l'effet de la révolution technologique, le travail s'est transformé, son intensité a crû, dans le même temps où l'emploi diminuait. Double effet pernicieux ayant un rapport direct avec le système basé sur le couple cotisations-salaires.

Chantage à l'emploi, *pressions sur les salaires, égal chômage, égal moins de ressources collectées* pour plus d'ayants droit.

Cette situation, brièvement résumée, dure depuis vingt ans, car les effets ne se sont pas fait sentir tout de suite, les temps de réaction à l'échelle d'une nation ne sont pas les mêmes qu'au niveau de l'individu.

Depuis cinq ans se manifestent des signes dans la société qui montrent les limites du tolérable.

Les gouvernements qui se sont succédé ont tous réagi de la même manière : face à l'urgence, ils ont pris quelques mesures d'urgence genre Rmi et autres Cds, plus près de nous et pour répondre aux critères de convergence européens, Rds et Csg, c'est-à-dire en rupture complète avec ce qui fondait l'ancien système et transfert intégral sur la fiscalité.

Face à cette situation, nous avons réagi et les changements intervenus en 1997 ont été sans aucun doute induits par ces réactions. Mais force est de constater que nous sommes étrangement silencieux depuis. A croire que nous sommes une majorité à penser qu'il est au-dessus de nos forces de renverser la tendance et que nous acceptons bon gré mal gré la disparition de notre système de protection sociale, à croire que Csg signifie *Consensus Social Généralisé*, à croire que Rds signifie *Renoncement aux Droits des Salariés*.

Pas d'expression forte sur les 35 heures et leur lien avec le plein emploi, seul moyen d'inverser la spirale du déclin. Pas de condamnation ferme des déclarations du ministre Strauss-Kahn, concernant l'étude d'une sur-complémentarité liée, je cite : « à la solidité financière de nos entreprises ». Le reste à l'avenant.

Si on pense à la Cgt qu'on ne peut revenir en arrière, qu'au nom de l'Europe nous sommes corsetés, qu'on peut concourir à la fabrication de nouveaux chômeurs, en accordant des subventions aux entreprises pour constituer leurs fonds de roulements, via les fonds de pension ; si on pense ça il faut le dire !

Je ne crois pas qu'il en soit ainsi. Il faut donc affronter la réalité et exiger des autorités de tutelle que les institutions que les salariés se sont données soient respectées et perfectionnées dans le sens de la démocratie.

Il faut mettre à plat le financement de la Sécurité sociale, faire payer ceux qui doivent payer, à commencer par l'État et les patrons, il y a de l'argent, employons-le là où il doit être employé et, en tous les cas, ne pas encourager la spéculation financière et les appétits bancaires.

Un dernier mot camarades, beaucoup d'entre vous qui êtes là sont directement concernés, car si rien ne vient changer le cours des choses, vous vivrez votre retraite, dans le meilleur des cas, sous un triple régime, celui du régime général soumis aux aléas des changements politiques celui des décisions gouvernementales, celui de la complémentarité soumis aux décisions « paritaires patronales », celui de la sur-complémentarité pour laquelle je vous souhaite de ne pas être payé en **"eurosinge"** par un président qui s'appellerait Maxwell.

Ensemble, nous pouvons faire qu'il n'en soit pas ainsi.

*Ensemble, nous pouvons imposer la reconstruction de notre protection sociale.*

J'écrivais ces lignes en 1998, ces douze années passées sont venues, malheureusement, confirmer nos craintes et nous sommes placés maintenant devant la triste réalité, puisque le

# D'ACTIVITÉ

MAHAUD

*Premier sinistre* Fillion vient de donner le contenu de la réforme des retraites qui sera soumise à l'Assemblée nationale. Cette réforme anti-sociale sera adoptée, n'en doutons pas, par la majorité croupion soumise elle aux puissances d'argent. Pour nous, retraités, ce n'est pas une surprise et je ne le rappelle pas pour nous vanter d'avoir vu loin et clair, mais pour regretter tout le temps perdu et les forces gâchées. Nous avons continué contre vents et marées, avec obstination, le travail d'explications et de mobilisation entrepris depuis des années et la période, entre le Congrès de Blainville en 2007 et maintenant, n'a pas ralenti notre activité. Vous trouverez quelques dates de manifestations et initiatives syndicales où les organisations de retraités ont tenu toute leur place.

## 2007

- 18 octobre, manifestation nationale.
- 5 au 8 novembre, Congrès Filpac à Lille.
- Décembre, préparation des prudhomales.

## 2008

- 21 et 22 janvier, Comité général de l'Ucr.
- 6 mars, manifestation nationale.
- 9 mars, élections municipales 1er tour.
- 16 mars, 2e tour.
- 16 avril, manifestation nationale.
- 15 mai, réunion fédérale à Blanqui sur les salaires, les retraites, la formation.
- 22 mai, manifestation nationale.
- 6 juin, 11 juin, préparation prudhomales.
- 24 juin Comité général de l'Ucr à Montreuil.
- 7 octobre, manifestation nationale.
- 16 octobre, manifestation nationale.
- 3 décembre, élections des prudhommes.
- 18 décembre, Comité général de l'Ucr, journée d'étude sur l'Arrco

## 2009

- 29 janvier, manifestation nationale.
- 19 mars, manifestation nationale.
- 11 et 12 mai, Comité général de l'Ucr
- 7 juin, élections européennes.
- 13 juin, manif nationale.
- 7 au 12 décembre, 49e congrès Confédéral à Nantes
- 16 et 17 décembre, Comité général de l'Ucr.

## 2010

- 23 février, manifestation nationale
- 14 mars, élections régionales.
- 17 au 19 mars, Comité général de la Filpac.
- 21 mars, élections régionales 2e tour
- 24 mars, manifestation intergénérationnelle.
- 12 au 16 avril, Congrès de l'Ucr à la Rochelle.
- 27 mai, manifestation pour les retraites.
- 24 juin, manifestation nationale contre la réforme des retraites à laquelle nous participerons, malgré la certitude de voir appliquée cette réforme et avec l'espoir que cette saloperie du pouvoir ne sera pas oubliée au moment des confrontations électorales.

Je n'ai cité que les évènements nationaux, mais bien entendu vous avez participé à vos assemblées de section, aux réunions locales et départementales, aux assemblées générales de vos mutuelles et autres organismes sociaux, affirmant par votre précieuse présence le rôle irremplaçable du militantisme syndical des retraités.

Ceux d'entre vous qui ont été élus à des responsabilités les ont remplies sans défaillance, tant au Conseil national, qu'au Cen-Filpac, qu'au BF avec un léger relâchement de votre serviteur dans la dernière période, dû en partie à la lassitude de ne pas toujours bien saisir les problèmes cruciaux qui traversent nos professions et les remises en cause qu'ils entraînent. Ces questions seront inévitablement abordées au cours du Congrès et je souhaite qu'elles ne mobilisent pas trop nos énergies.

Le secrétariat et le bureau se sont tenus régulièrement, nous avons fait paraître notre journal *Ensemble* avec régularité, grâce aux bénévoles du comité de rédaction, avec une mention particulière pour notre rédacteur en chef Michel Burguière.

Toute cette activité peut sembler quelques fois inutile ou insuffisante face au pouvoir de l'argent, il n'en est rien, comment pourrions-nous nous regarder en face si nous ne participions pas à la lutte pour la défense de nos intérêts matériels et moraux, de nouvelles batailles se préparent, peut-être encore plus dures que celles que nous avons connues, il faut s'y préparer en éclairant la route sans renoncer à ce qui a fait notre force et guidé notre jeunesse et qui éclaire encore nos vieux jours, l'espoir d'un monde débarrassé de l'exploitation des plus pauvres par les plus riches, même si cette idée peut sembler chimérique ou utopique, il faut l'affirmer et la réaffirmer, car une idée qui n'est pas exprimée n'existe pas.

Et comme le disent Aragon et Jean Ferrat

*Un jour un jour viendra couleur d'orange*
*Un jour de palme, de feuillage au front*
*Un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront*
*Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche.* ■

***La commission fait siennes les conclusions de l'Ucr concernant la crise politique et financière actuelle.***

• Pour le gouvernement et le patronat, les retraités, parmi d'autres, servent de variable d'ajustement, d'amortisseur social avec des discours moralisateurs au titre de la solidarité, de culpabilisateur des coûts dans le poids de la dette publique et diviseur lorsqu'ils tentent de l'opposer aux jeunes générations.

• La crise financière, qui découle de la crise du système capitaliste, est une véritable machine de guerre contre l'ensemble des citoyens. Elle trouve ses racines dans une nouvelle phase de la mondialisation provoquant la mise en concurrence des salariés, par une augmentation de la rentabilité du capital qui a accru la pression sur les salaires et les pensions, elle a développé la précarité, réduit l'investissement et, enfin, par un volume impressionnant de liquidités a provoqué une inflation des actifs financiers et immobiliers.

• Les enjeux sociétaux, portés par les luttes de ces derniers mois auxquelles les retraités ont participé très massivement, nous permettent de mettre en avant nos propositions en faveur d'une politique industrielle, des services publics, d'emplois, d'une politique de santé, de prévention et d'autonomie. Elle nous permet également de porter plus fort encore le principe de la solidarité intergénérationnelle pour l'avenir des régimes de retraites dont le seul garant est le système par répartition. Elle nous permet aussi de porter la relance de la consommation par l'augmentation des salaires, des minima sociaux et des pensions qui participent au développement de la protection sociale.

I. 1 **- L'allongement de la durée de vie de la population**, en bonne santé si possible pour le plus grand nombre, nous impose une démarche adaptée à cette situation nouvelle inédite dans l'histoire. De 14 millions aujourd'hui, les retraités représenteront un tiers de la population dans vingt ans ou se côtoieront parfois quatre générations. Les démographes appellent cela la révolution démographique. Comment les retraités vont-ils organiser leur vie pour faire valoir leur rôle dans la société et dans la Cgt ?

*Nous dénonçons le rôle des médias dans les informations économiques et sociales qui sont systématiquement hostiles aux syndicats en général et en particulier à la Cgt (prise d'otage ! irresponsabilités ! démagogie ! Etc.).*

Il faut se débarrasser de l'idée, trop souvent répandue, selon laquelle les retraités sont une charge insupportable dans la société. Ils jouent un rôle important dans la solidarité familiale : aide financière, garde d'enfants, soutien scolaire ; soutien actif dans leur quartier, membres d'associations de toutes natures, présents dans les luttes sociales, syndicales ou politiques. Ils participent à la création d'emplois dans l'aide à la personne et les maisons de retraite. Ils représentent une force sociale et économique dont il faut se servir. Il faut faire la clarté et populariser ces réalités, ne serait-ce que pour contrer les arguments culpabilisants du gouvernement et du patronat sur le coût, qui serait devenu insupportable, des retraités et qui tentent de désolidariser les générations futures auprès des actifs.

La crise financière capitaliste sert à la mise en place d'une véritable machine de guerre toute entière dirigée contre le « coût » du travail en s'attaquant aux salaires et aux intérêts généraux du monde du travail au profit de la rentabilité du capital. L'objectif est également de considérer que les retraites et les pensions seraient trop chères et qu'il faut s'attaquer à leur montant. C'est l'objet de la propagande médiatique à laquelle nous assistons et de l'utilisation des rapports du COR (Comité d'orientation des retraites) dont il faut souligner au passage qu'il est présidé par un membre du Medef.

Ces questions se retrouvent dans les enjeux pour une politique de santé, de prévention et d'autonomie pour les retraités. Les retraités ont participé ces derniers temps aux actions avec les actifs et en solidarité avec les autres confédérations de retraités. Ces actions doivent nous permettre de consolider l'esprit de solidarité intergénérationnel pour l'avenir des régimes de retraite dans le système par répartition.

Il faut porter un regard nouveau sur les retraités et la vieillesse en général. Le syndicalisme Cgt, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, est l'acteur de la transformation sociale. Il offre la possibilité de lutter pour chaque retraité dans une logique de développement humain et d'un vieillissement réussi.

II. 2 **- Le syndicalisme retraité dans la Cgt.** Trop souvent beaucoup de salariés et de syndiqués, voire même de militants, considèrent que lorsque la retraite arrive il devient inutile de s'organiser. « On a tout gagné grâce à la retraite », et bien NON ! C'est tout le contraire. *L'organisation et l'action sont indispensables.*

Nous sommes à un tournant de notre vie syndicale. Le retraité ne doit pas être entraîné dans un ghetto pour y vivre une fin de vie misérable et sans attrait. Il convient que la Cgt tout entière, y compris de la part des actifs, dans leur propre intérêt, prenne en compte les intérêts des retraités et réciproquement.

A ce sujet, comme vous le savez, se pose le problème du poids des retraités dans les votes pendant les congrès où doit exister, comme dans toutes organisations démocratiques, le principe « un syndiqué une voix ». Comme B. Thibault l'a indiqué lors du dernier Congrès de l'Ucr, une commission confédérale travaille dans ce sens. Il serait souhaitable que ce Congrès mandate le Bureau de l'Ufr afin d'être attentif aux travaux de cette commission voire d'y participer afin de faire évoluer les dispositions statutaires sur le sujet.

Il nous faut mesurer également le poids que l'on doit avoir dans les luttes et l'écart entre le nombre de retraités (14 millions) et nos syndiqués retraités Cgt (117000), nombre très insuffisant. À partir de là, il nous faut mesurer nos objectifs revendicatifs, nous savons tous que pour les faire aboutir il faut être nombreux dans l'action. Il nous faut être plus performants pour garder nos adhérents. En ce moment, le nombre d'adhérents que nous gardons est d'environ 20%, ce qui veut dire que nous en perdons 80%. Il nous faut inverser la tendance. B Thibault insistait sur l'évolution de la société et des structures industrielles et économiques : *« D'ici quelque temps, nous aurons du mal à dire dans quel secteur nous*

*avons fait carrière, la tendance sera aux multisecteurs et même dans la fonction publique aux multistatuts »*. Vous comprendrez que ça pose le problème, à plus long terme, de la forme d'organisation et de fonctionnement de notre Ufr.

### 1 - Niveau des pensions et pouvoir d'achat

**1.** 1 - Nous constatons une hausse constante des prix. Nous demandons une revalorisation des 300€ revendiqués par la Cgt. Nous demandons une revalorisation des retraites en général, et surtout des petites retraites et basses pensions. Pas de retraite inférieure au Smic brut revendiqué par la Cgt.
**1.** 2 - Pour les pensions de réversion, nous exigeons 75% de la retraite initiale, le retour à l'indexation sur l'évolution du salaire moyen et non plus sur celui des prix.
**1.** 3 - Nous refusons le passage de 60 à 62 ans, et de 65 à 67 ans, et nous demandons la prise en compte de la pénibilité.
**1.** 4 - Le retour de la revalorisation au 1er janvier au lieu du 1er avril.
**1.** 5 - L'augmentation des retraites : c'est répondre à un besoin urgent des retraités.
**1.** 6 - C'est crédibiliser le droit à la retraite et son avenir pour les jeunes générations.
**1.**7 - C'est participer à défendre le système de retraite solidaire basé sur l'emploi et les salaires.
**1.** 8 - Pour la Cgt, les moyens de financement existent pour répondre à cette exigence. Il faut une autre redistribution des richesses créées, et notamment la revalorisation des cotisations patronales qui n'ont fait que diminuer depuis 20 ans.
**1.** 9 - Il nous faut mettre en garde les retraités et les actifs contre l'incitation des assurances privées à adhérer à des fonds de pension qui seront inaccessibles pour beaucoup d'actifs aux salaires modestes et seront versés après des décennies de cotisations en monnaie de singe aux retraités, après de multiples crises financières.
1.10 - Les capitalistes veulent accaparer la part du salaire différée baptisé « charges insupportables » pour réaliser leurs plus-values boursières et spéculer à qui mieux mieux.

### 2 - Santé publique et protection sociale

**2.** 1 - Il faut supprimer le forfait hospitalier.
**2.** 2 - Supprimer la Csg et la Crds prélevées sur les pensions et les allocations retraites.
**2.** 3 - Établir le remboursement à 100% des soins de santé et la revalorisation des plafonds tarifés pour tous les actes médicaux et paramédicaux, appareils auditifs, prothèses dentaires, lunetteries, cures thermales, etc.
**2.** 4 - Attribuer l'allocation logement sans exclusion aux personnes âgées en hébergement collectif. Supprimer le supplément loyer, dit surloyer de solidarité pour les retraités.
**2.** 5 - Obtenir des moyens médicaux et sociaux permettant le maintien à domicile des retraités qui le souhaitent.
**2.** 6 - Effectuer la mise en place sans condition de revenus ni de lieu d'une véritable allocation dépendance gérée par la Sécurité sociale.
**2.** 7 - Assurer la participation des organisations syndicales de retraités aux divers organismes économiques, sociaux, culturels, de loisirs et audiovisuels, dans un souci de pluralisme, de communication et d'équité.
**2.** 8 - Exiger la nécessité d'une couverture complémentaire sur une base de solidarité, contractuelle, d'adhésion collective ou individuelle, tant que la couverture ne sera pas totale au regard de tous les risques.
**2.** 9 - Les mutuelles doivent redevenir des organismes à but non lucratif, sans sélection des risques et gérées démocratiquement par leurs membres, et appeler leurs adhérents à la défense de la Sécurité sociale.
**2.** 10 - Les besoins et le droit à la santé augmentent. Vieillir n'est pas une maladie.
**2.** 11 - Les progrès scientifiques et techniques en matière de santé se développent, ils doivent profiter à tous et notamment aux retraités.
**2.** 12 - La prévention et le suivi doivent être inscrits dans la norme. Nous exigeons le suivi post professionnel à toutes les personnes qui ont été exposées à des risques professionnels identifiés.
**2.** 13 - L'hôpital doit être doté des moyens nécessaires à une santé publique de qualité. Les réformes Bachelot s'inscrivent dans une logique autoritaire et marchande souvent au mépris des besoins.
**2.** 14 - Il convient de prendre en compte la baisse voire la perte d'autonomie d'une partie des retraités. Il est à remarquer que le maintien des liens sociaux de solidarité retarde le développement de ces maladies, à côté des nécessaires moyens médicaux.

### 3 - Les retraites complémentaires et les pensions de réversion

**3.** 1 - L'Ufr-Filpac s'oppose à tous les systèmes de capitalisation dont l'objectif essentiel est la remise en cause de la répartition.
**3.** 2 - La retraite complémentaire doit garantir au minimum 25% du salaire brut pour une carrière complète.
**3.** 3 - Il faut arrêter la baisse du taux de rendement.
**3.** 4 - Stopper l'augmentation du taux d'appel ne générant aucun droit.
**3.** 5 - Il faut créer un fonds de garantie financé par tous les employeurs pour pallier le manque de versement des cotisations des employeurs défaillants.
**3.** 6 - Les pseudo réformes engagées ne sont en fait que des régressions généralisées inacceptables.
**3.** 7 - La pension étant un droit acquis par les cotisations et les richesses créées par le travail, dans le cas d'un couple, la contribution solidaire de celui-ci ne peut être ignorée dans la constitution de ce droit. Ce droit est donc indissociable et doit se prolonger sous forme de réversibilité au bénéfice du conjoint survivant sans autre condition que l'effort contributif du couple.
**3.** 8 - L'Ufr-Filpac revendique que dans tous les régimes la pension de réversion doit être servie sans condition d'âge, de sexe et de ressources quelles que soient la durée et la nature juridique avec une répartition équitable en fonction des années de vie commune.
Elle doit être cumulable sans plafond avec les salaires ou les pensions propres du ou des ayants droit quel que soit le régime.

### 4 - Les licenciements avec garanties de ressources ou préretraites

**4.** 1 - Les différents dispositifs utilisés pour se séparer des travailleurs de plus de cinquante cinq ans ne doivent pas servir d'ajustement dans la gestion des entreprises. ➤

L'emploi rendu disponible doit être obligatoirement récupéré de manière non précaire en direction notamment des jeunes et des chômeurs.

**4.** 2 - Dans le cadre des licenciements avec garantie de ressources, nous revendiquons le maintien du salaire pour les intéressés et la garantie et de leur remplacement.

**4.** 3 - Les comités d'entreprise souverains devraient faire participer les retraités à leurs activités sociales et culturelles surtout là ou siègent des élus Cgt. Les actifs devraient avant de partir en retraite sensibiliser les élus du CE sur ces problèmes de solidarité intergénérationnelle afin de favoriser la continuité syndicale.

### 5 - Fiscalité

**5.** 1 - Nous revendiquons la suppression de la contribution sociale généralisée (Csg), la suppression du remboursement de la dette sociale (Rds), la réforme du financement de la protection sociale par la taxation des revenus financiers au niveau des revenus du travail, la taxation des plus-values spéculatives et un meilleur rendement de l'impôt sur les grandes fortunes.

**5.** 2 - Les cotisations des retraités, préretraités et veuves afférentes à la complémentarité des risques maladie chirurgie doivent être défiscalisées.

### 6 - Syndicalisation

**6.** 1 - Nos effectifs syndiqués régressent au niveau national, l'Ucr compte 117000 syndiqués, l'Ufr-Filpac, 3650 syndiqués avec un effectif en baisse.

**6.** 2 - Les départs en retraite sont massifs à l'heure actuelle et vont se poursuivre avec les générations d'après-guerre.

**6.** 3 - L'action est nécessaire, les luttes doivent se développer avec la Cgt dans l'unité la plus large. La nécessité des luttes s'affirme, elles doivent s'étendre à toutes les catégories de salariés, et notamment les jeunes qu'il faut convaincre de la nécessité de l'action. Cela permettra de gagner des forces nouvelles parmi les 14 millions de retraités du secteur privé dans notre pays en développant la syndicalisation.
Les retraités doivent s'inscrire dans les actions communes les plus larges.

**6.** 4 - L'un des moyens est la continuité syndicale.

**6.** 5 - Il faut déployer beaucoup d'énergie pour garder les syndiqués lorsqu'ils partent en retraite.

**6.** 6 - Cela passe par un engagement plus grand des syndicats d'actifs avec une étroite participation des militants retraités.

**6.** 7 - Il faut démontrer l'utilité de rester syndiqué en retraite.

**6.** 8 - Ouvrir le syndicalisme retraité et occuper les espaces fréquentés par le retraité.

**6.** 9 - Déployer une vie syndicale de qualité avec plus de syndiqués qui s'engagent.

**6.** 10 - Déployer notre communication avec la diffusion de *Vie nouvelle* qui doit être l'affaire de tous les syndicats de retraités.

**6.** 11 - *Vie nouvelle* doit être au cœur de l'activité de toutes les organisations.

### 7 - Habitat et cadre de vie
### Revendiquer dans les territoires

**7.** 1 - Les retraités ne doivent pas être confinés dans un ghetto misérable.

**7.** 2 - Dans notre société marquée par l'éclatement géographique des familles, les personnes âgées sont particulièrement exposées à la solitude et à l'isolement.

**7.** 3 - La construction de logements sociaux aux loyers abordables est la condition pour répondre aux besoins des retraités et des plus jeunes.

**7.** 4 - L'habitat doit prévoir l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et une adaptation aux handicapés.

**7.** 5 - Il faut permettre aux retraités de vieillir dans un environnement choisi et le vivre ensemble doit devenir une réalité.

**7.** 6 - Les personnes âgées souhaitent souvent demeurer dans leur logement. Cela exige alors des services de proximité à la personne, adaptés, et accompagnement social lorsque c'est nécessaire.

**7.** 7 - Il faut poursuivre et amplifier les luttes sociales des retraités au niveau du pays.

**7.** 8 - Les institutions politiques changent, les compétences de l'État et des collectivités territoriales ont été modifiées par la décentralisation.

**7.** 9 - L'Union européenne intervient de plus en plus dans la vie quotidienne des retraités.

**7.** 10 - Les transferts de compétences aux collectivités sont effectués sans les financements nécessaires, ce qui provoque aujourd'hui et demain des augmentations des impôts locaux, notamment la taxe d'habitation et la taxe foncière qui sont fixées sans tenir compte du niveau des revenus.

**7.** 11 - Les services publics de proximité, les transports qui doivent devenir gratuits, la politique de la ville, l'eau, l'énergie, etc., doivent être le moins cher possible et être défendus par les citoyens, donc les retraités.

**7.** 12 - Les retraités sont demandeurs de pratiques culturelles, de loisirs, de sports adaptés. Ils ont droit à l'évasion par les voyages et les vacances.

### 8 - Etre attentif au syndicalisme international

**8.**1 - La mondialisation capitaliste pèse de plus en plus lourde-ment sur les politiques sociales nationales (ex : la Grèce). L'Union européenne influence ces politiques en matière de retraite (âge, niveau des retraites, couverture sociale, etc.).

**8.** 2 - Le syndicalisme retraité a des difficultés au plan international ***du fait que 75% des pays du monde n'ont pas de système de retraite***.

**8.** 3 - La Ferpa (Fédération européenne des retraités et des personnes âgées) peut être le pôle de rassemblement européen des retraités à côté de la Csi et de la Ces.

**8.** 4 - Dans toute l'Europe, le défi démographique est posé. Les systèmes sociaux sont en crise et appellent à une nouvelle répartition des richesses. Les retraités doivent se mobiliser et intervenir dans chacun de leurs pays à partir de leurs particularités, tout en recherchant les convergences de leurs revendications. Même si les systèmes sociaux sont très différents d'un pays à l'autre, partout les retraités sont consi dérés plus comme une charge que comme une richesse.

**8.** 5 - Il est de l'intérêt des retraités européens de travailler ensemble sur leurs droits, que ce soit en matière de pension, de santé ou de prise en charge de la perte d'autonomie.

**8.** 6 - L'enquête réalisée par la Ferpa sur les ressources des retraités en Europe démontre bien que si les situations ne sont pas égales d'un pays à l'autre, néanmoins les retraités sont touchés.

**8.** 7 - L'élaboration d'un ***« Nouveau pacte social - droits des retraités et personnes âgées - Défense et amélioration des pensions »*** par la Ferpa met en valeur les revendica tions des retraités de toute l'Europe face à la dégradation de leur situation. ■

# MOTION

**Adoptée par le Congrès le 23 septembre 2010**

Les délégués réunis au congrès du 20 au 23 septembre condamnent fermement les solutions retenues par le gouvernement sous l'autorité de Nicolas Sarkozy et consacrées aux gens du voyage et aux Roms qui ne sont pas justes et ne règlent à terme aucune situation sociale.

Ces personnes, déjà en butte à de nombreuses discriminations, font maintenant les frais d'une opération qui vise à détourner le débat public des véritables enjeux sociaux. Cela à un moment où la majorité des salariés rejette les mesures de rigueur imposées par le gouvernement et sa majorité parlementaire.

Les amalgames entretenus entre situations sociales précaires et violence ne sont pas dignes d'un État de droit et comportent de dangereux relents de haine et de mise en cause des libertés publiques.

Les propos tenus par le président de la République et par le ministre de l'Intérieur sont populistes et démagogiques et ne peuvent que faire le jeu de l'extrême droite.

Ces populations sont en droit d'attendre la libre circulation sur le territoire national et européen. Ils doivent bénéficier du droit à l'éducation, au logement, à la santé, etc.

A cet égard, les collectivités locales ont des obligations en matière d'accueil qui sont loin d'être respectées sur l'ensemble du territoire.

Encore une fois, les plus démunis sont la cible des mesures sécuritaires et discriminantes de la part du pouvoir politique.

Les délégués au congrès appellent leurs mandants à apporter leur solidarité à ces populations discriminées et à refuser la création d'un climat de violence, de division et de stigmatisation contre l'étranger.

# Résolution adoptée par le

Les délégués réunis, lors du 8e congrès de l'Ufr-Filpac-Cgt, les 21-22-23 septembre 2010 à Nouan-le-Fuzelier ont débattu de la situation sociale, économique et politique à laquelle sont confrontés les retraités, mais également les actifs, la population en général.

En effet, jamais, depuis la Libération, les populations dans leur diversité n'ont été confrontées à une telle casse et remises en cause des acquis sociaux, notamment ceux issus du programme du Conseil national de la résistance, dont la Sécurité sociale et toutes les structures sociales basées sur une solidarité intergénérationnelle.

La politique voulue par le Medef et les puissances financières, relayée par le gouvernement, fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et aux retraités.

Les congressistes considèrent que la question sociale est plus que jamais l'enjeu fondamental de la confrontation.

2010 se caractérise par une offensive frontale sans précédent du gouvernement et du patronat contre les salariés et les retraités.

La première d'une longue série est celle de la remise en cause du départ à la retraite à 60 ans, acquis d'une longue lutte menée par la Cgt et qui s'est concrétisé en 1983.

Cette politique cohérente vise à démanteler progressivement notre modèle social. C'est bien d'une bataille intergénérationnelle, d'une question sociétale dont il est question.

La solidarité de notre système par répartition tient dans la garantie successive que se transmettent les générations. C'est là un des grands enjeux de la campagne retraite 2010.

Le risque est grand que les jeunes se détournant de la répartition pensent que celle-ci ne leur garantit pas leur retraite, et se portent vers des solutions individuelles. C'est la porte ouverte vers la capitalisation au détriment de la répartition.

Les déremboursements successifs de certains médicaments, l'augmentation des coûts de consultations, les dépassements d'honoraires freinent l'accès aux soins pour bon nombre de retraités, voire d'actifs, faute de pouvoir d'achat suffisant.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui va être présenté visera le portefeuille des patients et les cotisations des salariés et des retraités.

Cette attaque en règle contre notre système de soins fragilisera, voire entraînera la disparition ou le dévoiement du mouvement mutualiste, car il ne pourra supporter ni répercuter éternellement les désengagements que le gouvernement impose à la Sécu.

En 1969, déjà, le gouvernement de De Gaulle avait tenté de remettre en cause notre protection sociale. Les mutuelles étaient parties prenantes des manifestations qui ont amené le gouvernement de l'époque à retirer son projet.

Nous les appelons à reprendre toute leur place dans l'action pour défendre notre système de protection sociale.

Le monde retraité, tout comme les salariés, est confronté à la crise du système capitaliste, à l'ultralibéralisme avec ses conséquences. Ce contexte pèse fortement sur les réflexions et les comportements.

Aujourd'hui, nous avons, en tant que retraités, des projets de vie pour 20 ou 30 ans, voire plus.

À l'issue de la vie professionnelle, c'est bien une nouvelle vie qui s'ouvre.

Si le pouvoir d'achat est essentiel, il ne saurait être le seul enjeu revendicatif.

L'habitat, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la santé, la proximité des services publics, des transports, des commerces, l'accès aux loisirs sont tout aussi importants.

Notre avenir dépend également d'une situation économique saine, avec l'emploi pour tous en corollaire. Nous sommes donc bien dans une démarche revendicative.

Comment amener cette population, qui est tout de même forte de 14 millions d'individus, à s'engager syndicalement pour peser plus ?

C'est un enjeu de classe quoiqu'on en dise.

La continuité syndicale est une des réponses.

Aujourd'hui, nous perdons, selon les secteurs, près de 80 % de nos adhérents partant à la retraite.

Réfléchissons, en fonction des objectifs revendicatifs, de l'évolution des réalités, de l'activité économique, à quelles formes d'organisation et de revendications nous pouvons proposer aux actifs proches de quitter le monde du travail.

Cela ne peut se faire qu'en coordination avec les syndicats des actifs.

C'est dans l'entreprise que devrait se préparer la continuité syndicale, encore faut-il, qu'en aval, existent des structures d'accueil.

Qu'elles soient territoriales, sections professionnelles de retraités ou interprofessionnelles (Usr, Ul, Ud) ou nationales (Ufr, Ucr).

Les retraités entendent participer pleinement au débat sur les évolutions structurelles que proposera notre fédération.

Renforcer la Cgt par plus de retraités syndiqués qui veulent compter pour un, des syndiqués informés, qui s'impliquent, c'est augmenter notre capacité d'action, afin de peser encore plus pour la mise en place d'une

société où l'homme sera au centre des décisions et des besoins.

Les retraités ne sont pas un coût, au contraire, ils sont un moteur du développement économique permettant la croissance et le développement de l'emploi.

C'est pourquoi nous nous inscrivons dans la lutte pour une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire, une société pour tous les âges.

Pour cela nous exigeons et lutterons pour :

- Conforter le système de retraite par répartition
- L'abrogation des lois Balladur et Fillon
- Une réforme pour une retraite juste et pérenne maintenant le droit de départ à 60 ans avec un taux de remplacement de 75% du salaire quelle que soit la durée de cotisation
- Une augmentation immédiate d'au moins 300 euros du montant total des retraites en terme de rattrapage
- Le minimum de retraite au niveau du SMIC
- Le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non plus sur celui des prix
- Le relèvement de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale
- La revalorisation annuelle des pensions le 1er janvier
- Une politique d'environnement tenant compte des besoins des retraités
- Redonner à la Sécurité sociale son rôle initial qui est de couvrir socialement l'individu de la naissance à la fin de sa vie
- Augmenter et moduler les cotisations patronales en fonction de la politique de l'emploi pratiquée par l'entreprise
- Faire contribuer l'ensemble des revenus au financement des régimes de retraite
- Une autre politique de l'emploi.

Après la réussite de la journée du 23 septembre 2010 :

Prochaines étapes : réussir la mobilisation internationale pour la journée du **29 septembre à Bruxelles ; réussir celle du 14 octobre.**

***« Je ne veux plus du Syndicat du Livre, on va les asphyxier »***

Déclaration de Nicolas Sarkozy, président de la République, rapportée dans l'Humanité du 18 juin 2010.

# MODIFICATIONS DES STATUTS

## ADOPTÉES AU CONGRÈS

**ARTICLE 7**

**Paragraphe 3 :**

Le Conseil national de l'Ufr détermine les modalités de représentation des syndicats et sections syndicales. Les membres du Conseil national participent de droit au congrès. Les votes se font dans le congrès à la majorité des voix. Chaque syndicat ou section syndicale représenté au congrès a un nombre de voix calculé sur la base des cotisations réglées les trois dernières années, divisé par trois.

La représentativité des délégués se fait par la moyenne des FNI réglés les trois dernières années précédant l'année du congrès. Le nombre de voix s'obtient par la moyenne des cotisations réglées les trois dernières années :

**1 délégué de 25 à 50 – 2 délégués de 51 à 150 – 3 délégués de 151 à 300 – 4 délégués de 301 à 500 – 5 délégués de 501 à 1000**.

Pour les sections inférieures à 25 adhérents, celles-ci se regroupent par Zone.

(La suite de l'article inchangée.)

**ARTICLE 11**

Séparer dans le titre LA COMMUNICATION ÉCRITE et à la fin du 1er paragraphe : écrire champ professionnel.

**Paragraphe 3 :**

Cet organisme reverse directement à l'Ufr **60% des 33%** (part fédérale). Les **40% des 33%** restant pour la fédération. L'Ufr peut également recevoir des subventions, des dons, des legs, etc.

*Dans le cadre de l'obligation du décret n° 2009-1664 du 28 décembre 2009 et de l'article D-2135-8 relatif à la certification des comptes, pour des ressources inférieures à 230 000€ des syndicats et de leurs unions, l'Ufr s'engage à partir du 1er janvier 2010 à établir un bilan, un compte de résultats et une annexe auprès d'un cabinet comptable, dans le respect de la loi.*

**ARTICLE 12**

Conformément aux statuts de la Confédération générale du travail et à ceux de l'Union confédérale des retraités Cgt indiquant un minimum de **0,50%** des ressources avec pour objectif d'atteindre **1%** pour tous, il est décidé, compte tenu de l'abattement fiscal porté de **50 à 66%**, que le montant de la cotisation syndicale sera égal à **0,75%** minimum du montant *des pensions perçues*, comme étant une nouvelle étape pour aller vers le 1% *conformément aux décisions du IXe Congrès de l'Ucr*.

Cette disposition ne s'applique pas aux adhérents non imposables.

**ARTICLE 15 :**
Association loisirs et solidarité des retraités (LSR)

L'article est supprimé et remplacé par :

Pour permettre aux retraités de vivre une vie nouvelle par le développement d'activités culturelles et de loisirs et pour assurer des actions diverses de solidarité, les adhérents de l'Ufr-Filpac sont vivement incités à adhérer à l'association LSR de leur département.

**ARTICLE 16 :** est supprimé.

**ARTICLE 17 devient ARTICLE 16**

Le texte est remplacé par :

L'Ucr édite six fois par an le magazine confédéral *Vie nouvelle*.

L'Ufr édite quatre fois par an le magazine fédéral *Ensemble*. Chaque adhérent se doit d'être abonné à ces deux publications.

**ARTICLE 18 :** devient ARTICLE 17

**ARTICLE 19 :** devient ARTICLE 18

**ARTICLE 20 :** devient ARTICLE 19

**ARTICLE 21 :** devient ARTICLE 20

**ARTICLE 20 -** DATE D'APPLICATION DES STATUTS - 24 septembre 2010

Ces modifications statutaires entreront en vigueur à la clôture du VIIIe Congrès : le 24 septembre 2010. ■

# Un double refus aux réformes des retraites

PAR JEAN-LOUIS LE BORGNE (février 2010)

En avril, il y aura exactement 100 ans que la loi sur les « retraites ouvrières et paysannes » aura été votée. L'âge légal étant fixé à 65 ans, abaissé à 60 dès 1912. Il s'agissait de capitalisation, ce fut le premier texte créant un vrai régime de retraite : obligatoire et pour tous.

La première proposition de loi date de 1901; au sein de la gauche, refus de principe: Jules Guesde vote contre, refusant toute contribution ouvrière qu'il considère comme un vol. La Cgt, après avoir accepté le principe d'une loi sur les retraites dès son congrès constitutif de Limoges, s'opposera à « l'escroquerie » que représente les retraites ouvrières et paysannes, à ses yeux : « nous voulons des retraites pour les vivants et non pour les morts ».

Ironie de l'Histoire, pour célébrer ce centenaire, le gouvernement s'apprête à lui porter un mauvais coup, cette réforme de fond annonce le first (premier) sinistre. Le COR (Conseil d'orientation des retraites) vient de remettre fin janvier un rapport de deux modalités d'une profonde transformation de notre système de retraite.

Il s'agit ni plus ni moins de supprimer le régime général. Deux réformes : soit une fusion avec les régimes complémentaires pour faire un grand régime par points, soit réaliser une réforme à « la suédoise» et mettre en place un système de comptes « notionnels ».

**Dans la première,** les points acquis tout au long de la carrière par les cotisations sont liquidés au départ à la retraite: celle-ci est donc fonction de leur nombre et de leur valeur; c'est la généralisation et la systématisation de ce qui existe actuellement dans les régimes complémentaires du privé : Agirc/Arrco.

**Dans la seconde,** les cotisations sont transformées en une retraite par le biais d'un « coefficient de conversion » qui est fonction de l'âge au moment de la retraite et de l'espérance de vie.

À ce projet, il faut opposer un double refus.

En premier, celui de l'individualisation du système de retraites. Que deviendraient ceux qui ont des carrières réduites sanctionnées par le chômage, les contrats précaires, intérims, maladies. Tous ceux-là bénéficient actuellement d'un mécanisme de solidarité interne au régime général ; le minimum contributif et ils sont très nombreux. Demain, avec les règles individualisées, il sera supprimé. Ce sera alors tous au RSA ou au minimum vieillesse.

**La retraite est un droit, pas une aumône !**

En second, le renversement des principes de nos régimes de retraite : le passage d'un dispositif actuel à « prestations définies » à un système à « cotisations définies ».

Dans le premier cas, avec le régime général, on sait ce dont l'on va bénéficier au moment du départ à la retraite pour une carrière complète. Les critères des conditions sont définis à l'avance; nombre d'annuités, âge de départ à taux plein.

Dans le second, ce que l'on veut nous faire avaler, c'est l'inverse : on ne connaît pas ce que sera le montant de la retraite. Il n'est question que des conditions d'achat des points au long de la carrière. Ce qu'ils vaudront au moment du départ à la retraite, nul ne le sait. Les cotisations sont préfixées et ce sont les retraites qui s'ajustent. C'est moins visible et politiquement plus tranquille de faire baisser la valeur du point que de devoir discuter de l'âge de la retraite et de la durée de cotisations. Qui connaît les accords Agirc/Arrco de 1996 ou de 2001, les discussions de 2009 sur le devenir de l'association de gestion du fonds de financement des retraites (Agff) chargée de gérer le financement des retraites complémentaires entre 60 et 65 ans, dans les complémentaires du privé, l'âge de la retraite est toujours fixé à 65 ans ?

Le président est pressé et une loi devrait être votée en juin ou pendant les vacances. Il est certain qu'une réforme est voulue, elle correspond aux voeux exprimés par le Medef de longue date. Le terrain était préparé par le rapport du COR. ● J.- L. Le Borgne

*Je remercie Nolwenn (ce n'est pas son vrai prénom), employée à la Cram, qui m'a fourni ces explications.*

### L'Ancienne et le Jeune

La moyenne d'âge des congressistes est de 69 ans et un mois.
La doyenne est Andrée KOLAR, 86 ans - Île-de-France (à gauche),
et le nouveau benjamin, Jean-Pierre ALBERT, 58 ans (Aquitaine)

# RAPPORT DU TRÉSORIER

Lionel DUQUENNE

Chers camarades,

Au stade de nos travaux, nous allons passer un peu de temps à l'analyse de nos comptes pour la période 2007, 2008, 2009.

Vous avez en votre possession différents documents qui retracent en partie les différents mouvements sur les postes, tant pour les dépenses que pour les recettes.

**2007** : C'est l'année du démarrage du système Cogetise, donc la fin de l'ancien système de collectage des cotisations. Les trois structures, confédération, fédération, et les unions départementales perçoivent chacune pour leur fonctionnement un pourcentage défini. Pour la confédération, **10 % + 3 %** pour la publication du journal confédéral *Ensemble*.

Pour notre fédération, la Filpac, passage de **29** à **33 %**. Pour les Ud, un pourcentage variable qui s'établit entre **21 %** ou **29 %**. Les **25 %** ou **33 %** restants sont pour les syndicats ou les sections de retraités qui ont une autonomie financière.

Sur ces différents pourcentages, un reversement s'opère sur les structures spécifiques des retraités.

Pour notre Ucr, **6 % des 10 %**, pour notre Ufr, **60 % des 33 %,** pour les Usr, l'on constate des taux variables, qui parfois posent des problèmes à des camarades responsables des finances de ces structures de proximité.

ANALYSONS ANNÉE PAR ANNÉE, LES TENDANCES D'EXPLOITATION SUR LES POSTES

**1er tableau en projection**

Ce tableau permet de constater tout d'abord le ratio des cotisations sur les Fni qui s'établit à **10,57** sur **11** en 2007 **- 10,83** en 2008 **- 10,59** en 2009, ce taux témoigne d'une bonne conscience syndicale.

Ce tableau permet également d'avoir un aperçu des taux de versement à Cogetise, du taux moyen de la cotisation du syndiqué, du nombre de nos adhérents par le versement des Fni.

Si on tient compte du montant de la cotisation moyenne annuelle qui s'établit sur trois ans dans une fourchette de **7,41€ à 8,02€**, ce chiffre permet de constater que les ressources moyennes de l'ensemble de nos syndiqués sur la base de **0,75 %** définie lors de notre congrès de Blainville se situent à environ **1286,00€** de pensions. Cette base est bien en dessous de la réalité des ressources des retraités de nos professions, ce qui signifie que le **0,75 %** des ressources n'est pas au rendez-vous, et qu'il avoisine **0,55 % à 0,65 %** en taux moyen sur l'ensemble de nos adhérents. Nous aurons certainement une discussion sur le taux de la cotisation, afin de définir ensemble une méthode de travail permettant d'améliorer ce résultat. Je suis très conscient que dans la période actuelle avec les difficultés économiques qui nous sont imposées par ce gouvernement aux ordres des puissants, cette discussion n'est pas facile à faire accepter par nos syndiqués.

**2e tableau en projection**

Ce tableau nous donne l'évolution de nos forces depuis 27 ans concernant les Fni. Nous étions **6596 en 1981**, et nous sommes en moyenne pondérée sur les trois années écoulées à **3450**, soit une **perte de 47,70 %** de nos forces.

Concernant les trois dernières années écoulées, nous avons **perdu 245 syndiqués** représentant **6,63 %**.

Ces résultats sont véritablement catastrophiques et témoignent que la continuité syndicale ne fonctionne absolument pas. Chacun d'entre nous est concerné et nous devons mener des actions envers nos camarades actifs pour inverser cette tendance.

**3e tableau en projection**

Ce tableau retrace la situation financière globale des trois années à titre indicatif.

**4e tableau en projection**

Ce tableau fait apparaître les effets globalisés et la situation sur trois ans du déficit de gestion.

**5e tableau en projection**

Sur la partie gauche du tableau EXPLOITATION BRUTE DES EXERCICES 2007 - 2008 - 2009

En 2007 - On constate un reliquat de dettes envers nos structures pour **8403,70€**, ainsi qu'un versement de **22000,00€** à notre fédération dans le cadre d'une négociation pour l'obtention du **60 %** des cotisations retraités.

Les postes qui suivent sont:

- Le loyer à notre fédération pour nos locaux qui s'élève pour trois ans à **21851,05€**,
- Le coût de notre journal *Ensemble* pour **47046,63€**.
- Les frais des réunions de notre conseil national pour **25962,04€**.
- Les dépenses congrès pour **930,00€**.
- La solidarité diverses pour **1543,12€**
- Les frais de fournitures pour **1004,28€**,
- Le poste affranchissements pour **1644,34€**,
- Le téléphone pour **1140,00€**,
- Les permanences pour **1908,90€**,
- Les réunions secrétariat pour **3859,60€**,
- Les réunions du bureau pour **6448,27€**,
- Les frais CFC pour **179,20€,**
- Les frais de déplacement pour **893,55€**,
- Les frais de délégations pour **1951,08€**,
- Les frais missions réceptions pour **860,43€**,
- Les frais abonnements pour **409,50€**,
- L'achat de matériel pour **3308,54€**,
- Nos congrès **65848,99€**, dont 7000,00€ d'acompte sur celui de 2010,
- Des remboursements à Cogetise affectés à l'Ufr par erreur pour **3129,35€**,
- Notre compte de provisions pour nos congrès de **80370,00€**,
- Les abonnements à *Vie nouvelle* pour **9128,90€** dont l'Ufr fait la boîte aux lettres et s'occupe des

mouvements des abonnements.

- Enfin, la répartition pour congrès de la cotisation spécifique à 1,50€ l'an.

En conclusion : Le total des **DÉPENSES** pour les trois exercices s'élève à **323599,47€**

PASSONS À PRÉSENT À LA PARTIE DROITE, LES RECETTES DES TROIS ANNÉES

En partie haute, un report de recettes de l'ancien système de collectage pour **15846,55€**,

- Les versements par Cogetise sur notre compte pour **152571,56€**, sur **590116,95€** de **COTISATIONS** et **54640,84€** de Fni de versements à Cogetise, soit **23,66%** des cotisations et Fni versées par nos sections.
- Les recettes de notre journal pour **40215,38€**,
- La publicité collectée pour le financement de nos congrès pour : **6235,23 €,**
- Diverses recettes par la vente de matériel (médailles) pour **880,00€**,
- Des recettes exceptionnelles du congrès en 2007 des accompagnants et délégués supplémentaires pour **6947,00€**,
- Des versements de nos sections au titre de solidarité pour **3716,40€**,
- Une petite subvention de **23,55€**,
- Les abonnements à *Vie nouvelle* pour **9120,80€**,
- La vente de nos placements à la fédération et confédération avant la crise 2007 pour **79100,54€** (en raison d'un rendement de plus de **19%** dans l'année 2006), prémisse de la crise 2007,
- Enfin une contrepartie Cogetise pour **2960,70€**.

En conclusion : le total des **RECETTES** pour les trois exercices s'élève à **317617,71€**.

Pour mémoire, afin d'apprécier les évolutions, il faut noter que les déficits successifs cumulés des années 2003 - 2004 - 2005 - 2006 qui étaient de **24539,43€** ont été fortement réduits dans les années 2007 -2008 - 2009. Le résultat des trois exercices est déficitaire de **5981,76€**.

A noter, toutefois, la dotation à notre fédération de **22000,00€**. L'effort de gestion du plan de redressement des comptes représente une diminution des déficits de **40557,67€**.

Pour conclure, la cotisation pour congrès de **1,50€** apparaît actuellement suffisante, malgré les difficultés engendrées par le manque de publicité. Il faut savoir que les budgets publicitaires de nos institutions sociales sont affectés en priorité à la confédération et à notre fédération.

**6e tableau en projection**

Ce tableau indicatif sur 8 ans de nos **DÉPENSES** et **RECETTES** de notre journal *Ensemble* permet de constater qu'il s'autofinance à **86,56%** seuil supportable pour la gestion actuelle, s'ajoutent les économies et les efforts de bénévolat des camarades membres de la rédaction pour une confection à moindre prix, ce qui ne nécessite pas une augmentation du tarif de **4,50€**.

Pour conclure, nous aurons à compter de 2010, des comptes certifiés conformes par un cabinet comptable en raison des dispositions de la loi et du décret N° 2009-1664 du 28 décembre 2009. Nous aurons sur le sujet à modifier nos statuts et à débattre des modalités pratiques auprès de nos sections qui ont une autonomie financière.

Voilà , chers camarades, les comptes des trois années écoulées.

## *Les Accords de Bretton Woods*

Ce sont des accords économiques qui ont dessiné les systèmes financiers internationaux après la Seconde Guerre mondiale. Leur objectif principal fut de mettre en place une organisation monétaire mondiale. Celle que nous subissons aujourd'hui n'étant que la modernisation de ce système. Ils furent signés le 22 juillet 1944 à Bretton-Woods aux États-Unis par les nations alliées.

Ce système, basé sur la parité en or du dollar, fut abandonné, en 1971 par Richard Nixon, les États-Unis , face à la demande de dollars, utilisant très fortement la planche à billets.

Face à cette machine à créer de l'argent américain, les autres nations se sont effacées en proposant, sans beaucoup de conviction, la création d'une autre monnaie. La Chine ne souhaitant pas une autre devise a lié son sort à celui du dollar, avec le yuan.

Au cours du G20, le souhait économique entre les nations étant de passer du domaine des devises à celui d'un équilibre des comptes, en proposant que ceux-ci ne puissent dévier de plus de 4% du produit intérieur brut (Pib) - qu'il s'agisse d'un excès d'importations ou d'exportations -, le secrétaire du Trésor américain, Tim Geithner, a défini la problématique d'un nouvel ordre monétaire... celui des États-Unis.● M.B.

e en cause, NON à la baisse du pouvoir d'achat
la cgt
retraités

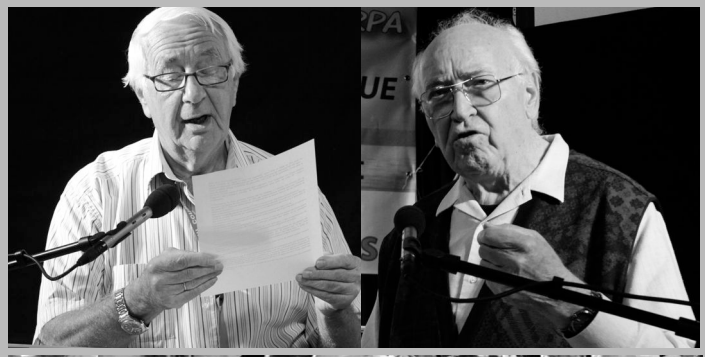

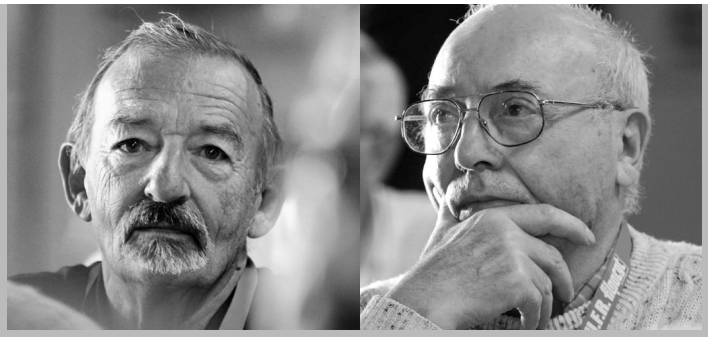

MALTRAITÉS
ARRÊTONS
DE LES
TAXER !
RETRAITES

# Soixante-et-onze

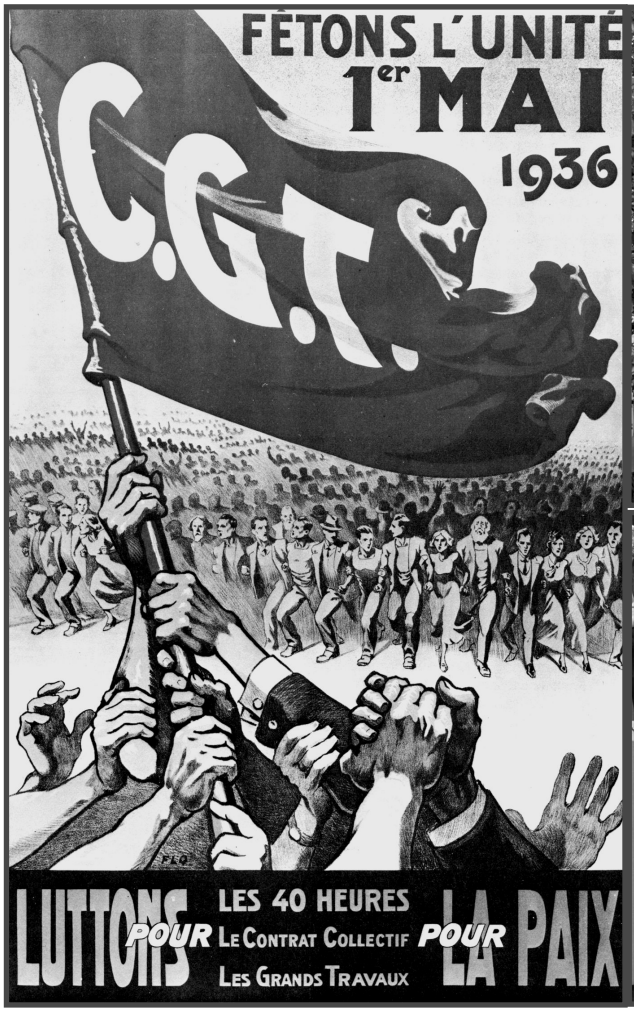

Il faut à nouveau reprendre… La Bastille !

**1936 – 2007**

**Soixante-et-onze années de luttes pour la classe ouvrière afin d'avoir un certain bien-être !**

**1936 :**

**Pour la première fois, en France, la grève générale…**

Les entreprises sont occupées, les magasins fermés. Au bout de un mois de luttes, les syndicats imposent au patronat de signer un accord le 7 juin :

- Augmentations des salaires.
- 40 heures payées 48.
- 5 jours de travail, 2 jours de repos.
- 2 semaines de congés payés.
- Élection des délégués du personnel dans les entreprises
- Généralisation des conventions collectives.

**1939 – 1945 :**

**L'Allemagne envahit la France.**

À l'appel du général de Gaulle, beaucoup d'hommes partent en Angleterre pour continuer la lutte.

D'autres restent en France et entrent dans la clandestinité.

Une poignée d'hommes très résolus mettent en place le Conseil national de la Résistance, organe qui dirigera et coordonnera les différents mouvements de la Résistance intérieure française.

Le programme du CNR est très empreint de rénovation sociale sous l'influence du groupe communiste.

**1944 :**

- Droit de vote accordé aux femmes.
- Les profits illicites sont taxés.
- L'Emprunt de libération est lancé.

**1945 - 1947 :**

- Création des comités d'entreprise.
- Création de la Sécurité sociale
- Nationalisation des crédits
- Statuts de la Fonction publique catégorie A.B.C.D.
- Semaine de 40 heures. Nationa lisation des houillères, du gaz, de l'électricité, des grandes gnies d'assurance.
- Augmentation de plus de 18 % des salaires.
- Nationalisation du Crédit lyonnais, créé en 1863
- Création du Smic, de la médecine du travail
- Prélèvement exceptionnel sur les hauts revenus.

Il serait vain de penser que les capitalistes étaient heureux de tous ces accords, c'est pour cela que Denis Kessler, idéologue en chef du Medef au côté d'Ernest-Antoine Seillières de 1994 à 1998, apôtre du projet de "refondation sociale" signe un éditorial dans le journal *"Challenge"* du 4 octobre 2007… *« Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »* en précisant : *« Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. »*.

La France s'est remise au travail afin de relever le pays qui était complètement exsangue. Beaucoup d'entre nous y ont participé pour refaire une France riche et respectée dans le monde entier,

ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Petit à petit, les capitalistes refont surface, revanchards, ils s'attellent à nous reprendre les acquis sociaux que nous avons gagnés par les luttes.

Fin 67, plus d'un tiers de la population française a moins de 20 ans et sans espoir d'avenir.

Mai 68 verra naître la plus grande grève générale, une lutte très dure puisque l'on a frôlé l'insurrection. Le patronat qui nous faisait déjà le coup des « caisses vides » dut se mettre autour d'une table et finit, sous la pression de la rue, par lâcher du lest :

- Augmentation du Smic de 35 %.
- 50 % pour l'agriculture.
- Augmentation des bas salaires de 20 %.
- Suppression des abattements de zone, certains salaires vont doubler.
- À l'augmentation des salaires s'est ajoutée une soixantaine d'avantages divers.
- À tout cela, il faut ajouter tous les accords de branches et d'entreprise.

Dans les grandes luttes, je ne peux passer sous silence celle de nos camarades du *Parisien libéré* qui furent réintégrés après deux ans et demi d'une bataille intense. Ils ont tenu grâce à l'impôt de grève qui fut décrété dans la presse parisienne. 10 % pour les ouvriers, 15 % pour les cadres.

Dans les années 70, des discussions sérieuses eurent lieu dans les entreprises sur le Programme commun du gouvernement des parties de gauche.

1981 vit la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle, ce qui donnera beaucoup d'espoir à la classe ouvrière. Hélas, cet espoir fut de courte durée. En 1983, la réforme sur les retraites donnait la possibilité de partir à 60 ans avec une retraite entière à condition d'avoir 37,5 ans de cotisation, mais, dans le même temps, Delors faisait voter une loi bloquant les salaires et les prix.

Autres grèves importantes, en 1995, celles qui obligèrent Juppé à retirer sa loi sur la Sécurité sociale

**2007 – 2010 :**

Avant de quitter la présidence de l'Assemblée nationale , Jean-Louis Debré fit un cadeau royal aux députés. En cas de non-réélection, un député touchera ses émoluments pendant cinq ans, et s'il n'a toujours pas trouvé de travail, la solde sera de 1 200 euros par mois.

Pendant sa campagne, le candidat Sarkozy fit beaucoup de promesses : Je serai l'homme du pouvoir d'achat.

- « Je veux que les Français soient propriétaires de leur logement…
- La pension de réversion passera de 54 à 60 %…
- J'augmenterai les petites retraites de 25 %…
- Les prix sont trop élevés…
- Il faut taxer toutes les richesses produites…
- Les entreprises qui embauchent paieront moins d'impôts… Les autres en payeront plus…
- Ceux qui disent que les salaires ne sont pas trop bas, ne sont que des menteurs…

Il nous a même parlé de patrons voyous.

Aujourd'hui, il n'est toujours pas passé aux actes.

**Dans la réalité, en trois ans, il a mis à mal tous les acquis sociaux gagnés en 71 années de luttes.**

Pour commencer son quinquennat, il a augmenté son salaire de 172 %.
Il a supprimé le secrétariat d'État aux personnes âgées.

Par la suite, avec des indices bidon, ce sont nos pensions qui ont rétréci au lavage.

Pour toutes les réformes, plus néfastes les unes que les autres, je vous demande de vous reporter à notre journal *Ensemble* des années 2007 à 2009, où elles sont expliquées dans le détail.

Pour 2010, ce n'est pas mieux.

Selon l'Insee, les hauts revenus ont augmenté, entre 2004 et 2008, de 28 % pour les personnes dépassant 100 000 euros par an et de 70 % pour ceux qui dépassent 500 000 euros.

Dans le même temps, 8 millions de personnes, soit 13,4 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté.

En 2010, 16 000 postes d'enseignants sont supprimés. Pour compenser, Luc Chatel propose d'appeler des « jeunes retraités » de l'enseignement pour créer un vivier de « profs » remplaçants.

À Strasbourg, la firme General Motors fait du chantage à l'emploi. Les ouvriers ont dû accepter une baisse de leur salaire de 10 %, pas d'augmentation pendant trois ans, l'abandon des jours de RTT. Dans le même temps, on apprend que la maison mère a fait des milliards de dollars de bénéfices.

Sans concertation avec les syndicats, l'Ump a voté un texte concernant la participation : lorsqu'un salarié touche un salaire sous forme de participation, la moitié sera versée dans un fonds de pension de retraite par capitalisation. Si un salarié n'est pas d'accord, il devra aller le dire à son patron.

Les étudiants sont concurrencés par les aînés dans la course aux jobs d'été. Ces derniers sont des chômeurs en fin de droits et des retraités qui n'arrivent plus à vivre avec des pensions insuffisantes.

Sarkozy, à vingt mois des présidentielles, enfonce le clou. Il veut que les auteurs de crimes contre des personnes dépositaires de l'autorité publique puissent être déchus de la nationalité française.

Il demande à Éric Ciolli (Ump) de préparer un texte prévoyant deux ans d'emprisonement pour des parents de mineurs délinquants qui n'auront pas respecté les obligations de justice.

Éva Joly nous dit que Sarkozy est le premier chef d'État démocratiquement élu qui désigne une ethnie à la vindicte populaire. Même dans les années 30, on n'avait pas vu ça ! Rien d'étonnant, avec des prises de position pareilles, de voir fleurir des tracts dans le genre de celui édité par la bande à Dassault lors des élections municipales à Corbeil-Essonnes.

Nous pouvons nous demander comment, en trois années, nous avons pu perdre autant d'acquis sociaux.

Pour ma part, je pense que la majorité des travailleurs ne se syndiquent plus par inconscience. Toutes les victoires citées plus haut l'ont été parce que les syndicats étaient puissants, la seule Cgt a compté près de 6 millions d'adhérents. On peut dire aussi que les syndicats ont été bienveillants, quand on pense que Sarkozy s'est permis de dire à la télévision : *« Avec ma loi sur le service minimum, quand il y a une grève, on ne s'en aperçoit pas »* et que personne n'a bougé !

Quant au patronat, il a dû s'octroyer un slogan de Mai-68, car il ne s'interdit rien pour détruire les acquis sociaux. ■

*Intervention de Georges CONGI*

Finance mondiale...

# La guerre est déclarée !

**La guerre économique nourrie de la mondialisation ne suffit plus aux appétits de la « Planète Finance ».**

PAR JEAN MASSÉ

Après l'alerte du krach de 2008 qui a conduit à la destruction massive de capital, conduisant les États, y compris les plus endettés comme les USA, à accroître encore leurs déséquilibres, un nouvel état des lieux est apparu : la monnaie de référence, celle sur laquelle se stratifiait l'échelle des valeurs, le dollar, n'offre plus guère de consistance en raison des abyssaux déficits américains, mais aussi de la plupart des pays qui l'utilisent en monnaie de référence pour leurs transactions.

L'émission massive de nouveaux titres d'emprunts/prêts dans cette monnaie, accompagnée de la « purge » drastique des moyens de production et de la chute consécutive des moyens de consommation, accroît encore le risque de perte de substance.

**Il est indispensable de débarrasser ces économies de toute forme de redistribution sociale pesant si peu que ce soit sur le PROFIT !**

Risque d'autant plus élevé qu' insidieusement s'est construit, parallèlement, un nouveau foyer de solidité financière appuyé sur un appareil productif en développement rapide, sur un marché "local" du quart de la population de la planète sans compter ses extensions de plus en plus visibles sur les autres continents.

Le yuan chinois est devenu la monnaie la plus solide de la planète, et cela d'autant plus que le premier détenteur de monnaie et titres rédigés en dollars est LA CHINE !

Pour les puissances financières appuyées sur la monnaie américaine, il y a donc plus qu'urgence à tenter d'inverser le cours des choses, surtout que ce nouvel interlocuteur planétaire n'entend se laisser dicter sa conduite par quelque autre « puissance » que ce soit.

Reprendre la main est donc l'obsession et l'urgence des ex-maîtres de la finance qui se pensent aussi en maîtres du monde.

Les cartes à jouer étant limitées, la seule issue se trouve dans la prise de contrôle totale et absolue de l'économie et des moyens des Etats convertis, ces esclaves du « marché », adeptes fanatiques du libéralisme visent à les assujettir un peu plus en les entraînant dans le tourbillon destructeur de la peur/panique.

Pour que le résultat soit plus durable qu'un « sursaut » de Bourse, il convient d'aller jusqu'au tréfonds des choses : il est indispensable de débarrasser ces économies de toute forme de redistribution sociale pesant si peu que ce soit sur le PROFIT.

Ici apparaît le « joker » manigancé par les plus puissants groupes financiers internationaux : les AGENCES DE NOTATION, type Fitch, Standard and Poors, et autres dont la puissance tient à la peur irraisonnée de leurs victimes, et qui, d'un simple communiqué propagé à la vitesse de la lumière par les nouveaux moyens de communication, jettent au fond du gouffre, les uns après les autres, les États affaiblis par les crises provoquées par les mêmes.

La logique veut que l'Europe, troisième acteur du grand poker mondialisé, soit la première attaquée par ses pions les moins aptes à résister : Grèce Portugal, Espagne, puis Italie, France aussi sans doute.

Au passage, liquider, sinon un concurrent, du moins un possible substitut du dollar, en l'occurrence l'euro (lequel ne bénéficie guère du soutien populaire), ne serait pas pour déplaire aux puissances financières engagées dans cette bataille.

Les plans d'austérité, de rigueur ou autres, concoctés tour à tour par les gouvernements de la sphère Europe, corollaire indispensable de la partie, n'arrêteront pas la bataille, **au contraire** : en affaiblissant encore les économies visées, ils justifieront un peu plus leur condamnation.

IL n'y a pas d'illusion à entretenir : LE CAPITALISME « PUR ET DUR » a déclaré sa guerre sans merci…

De gré ou de force, il nous faudra bien y entrer… ou faire « Le grand bond en arrière »… ■

# le casse du

PAR LIONEL DUQUENNE

Alors, continuons la mobilisation dans des manifestations, des grèves, des actions spécifiques multiples de blocage, de protestation à l'appel des syndicats.

Les politiciens actuels aux ordres de la finance internationale espèrent nous décourager, certes, la bataille est rude mais notre détermination se renforce chaque jour dans un front unitaire qui maintient la cohésion des syndiqués de notre pays.

Cette réforme (paramétrique) ne règle en rien le problème de fond de l'avenir de nos retraites.

Elle frappe avec force les plus défavorisés : les femmes, les jeunes, les salariés qui ont des bas salaires.

Elle ouvre une brèche dans notre système de répartition, elle réduit sans bruit les pensions, transformant progressivement celles-ci en un système d'appauvrissement.

Cette technique politique va amener dans les années qui viennent la mise en place d'une complémentarité par capitalisation. A ce sujet, le petit frère Guillaume, soutenu par le grand Nicolas I[er], lance un fond de retraite par capitalisation. **Coïncidence** ?

Ce gouvernement aux ordres du capital rejette la réforme progressiste qui passe par un rééquilibrage entre la rémunération du capital et celle du travail, qui a perdu environ 200 milliards d'euros par an en vingt ans. A ce sujet, d'ailleurs, une partie de la gauche par son silence ne semble pas être convaincue du bien-fondé, pourquoi ? Sont-ils d'accord avec les agences de notation?

Si nous sommes alors déterminés

siècle !

à mettre cette réforme en échec aujourd'hui et à préparer la défaite de ce gouvernement - et plus particulièrement son président -, il nous faut tous dans notre pays ouvrir un programme populaire de rupture avec l'ordre établi, qui fasse converger les réflexions portées par ce grand mouvement social.

Aujourd'hui, les gouvernants utilisent le déficit des caisses de retraites comme instrument de chantage : les énarques de l'économie nous disent qu'il manquera 42,3 milliards d'euros en 2018 et plus de 100 en 2050, sans pouvoir prédire le taux de croissance d'une année sur l'autre. Ces déclarations reposent sur des statistiques comptables impliquant fatalement une politique d'austérité pour les retraités et les futurs retraités et une augmentation de cotisations pour les actifs ; le patronat n'ayant plus d'argent dans les entreprises ne peut pas augmenter sa participation comme d'habitude !

La vraie solution est une dynamique de progrès scientifique et industriel, recréant ainsi les deux millions d'emplois productifs que notre industrie sinistrée a perdus durant les vingt dernières années par des délocalisations dans les pays à faible coût de main-d'œuvre, permettant au capitalisme de renforcer sa puissance financière en nous entraînant dans des crises à répétition.

Oui, le protectionnisme intelligent contre les pratiques de dumping financier est nécessaire, pour cela, un nouveau Bretton Woods est nécessaire au plan international. **L.D.**

## La volonté générale peut seule diriger les forces de l'État !

PAR CHRISTIAN BAILLOU
(section Filpac retraités de Bordeaux)

À l'heure où ces lignes sont écrites, la réforme des retraites est adoptée par le Sénat et avalisée par vote définitif à l'Assemblée nationale.

Malgré une mobilisation populaire qui n'a cessé de grandir à travers des mouvements sociaux, et cela depuis juin dernier, et avec l'approbation de quelque 70% des Français pour demander son abrogation, peut-on se demander si nous sommes encore sous un régime démocratique ?

Toutes les organisations syndicales proposaient une remise à plat de cette réforme afin de rediscuter autour d'une table ronde, avec le gouvernement et les différents partis politiques, du financement des régimes de retraite. Mais ce gouvernement, mandaté par « LE MONDE DE LA FINANCE », refusa de recevoir les syndicats voulant élargir le système de financement aux revenus issus de la production. Ce n'était évidemment pas cette orientation qu'avait donnée au gouvernement « le monde de la finance »…

L'influence de quelques mots clés réussit à faire avaliser au peuple français cette politique néolibérale : la « crise » a ses obligations ; la peur du « terrorisme » ou la nécessité d'avoir un comportement « écologique »…

**La crise**… un mot que les riches utilisent pour faire croire aux gens qu'il est indispensable de rogner acquis et avantages sociaux, et qui, eux, par contre, se mobilisent pour garder leurs privilèges.

**Le terrorisme**… – mot utilisé depuis la guerre d'Irak –, se voulant terrifiant afin d'avaliser l'idée d'une guerre juste défendant la liberté menacée à travers le monde. Nous le voyons aujourd'hui, cette guerre servira seulement à augmenter les profits capitalistiques des pays occidentaux.

**L'écologie**… un troisième mot bien noble dans la bouche de Monsieur Toulemonde. Il cache une des plus grandes escroqueries de notre temps, incitant les petites gens à s'équiper dans de nouvelles technologies – encore chères – et leur donner une bonne conscience pour la sauvegarde de l'écosystème. Mais en parallèle, avec toujours plus de profit, des catastrophes presque quotidiennes surviennent – marées noires entre autres, destruction de la nature par l'homme avec la déforestation, production de lithium qui vont détériorer des sites naturels, etc –. Parallèlement des industries polluantes ne s'interdisent pas s'il y a profit…

Voilà des mots qui essayent de faire passer le message et avaliser toujours plus de restrictions pour le citoyen au plus bas de l'échelle sociale – étudiants, travailleurs, retraités –, afin d'augmenter les profits des entreprises dont la cotation est assistée en continu en Bourse (CAC 40).

De la « lutte des classes », nous sommes passés à la « guerre des classes ». Ce nouveau conflit ouvre la remise en cause progressive du contrat social à la française, issu du Conseil national de la Résistance (CNR), mais également de toutes les luttes que nos anciens ont menées depuis 1936 à nos jours. Aujourd'hui, nous sommes à cent lieues de l'idée que se faisait Jean-Jacques Rousseau à l'écriture de son Contrat social: « La volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat »… le résultat est navrant : une retraite par répartition menacée ; une protection sociale amputée, avec tout ce que cela signifie pour le bien-être et la santé ; une inégalité croissante devant l'impôt avec en préparation une nouvelle fiscalité…

C'est devant cette avalanche de réformes – le mot réforme avait auparavant une connotation d'amélioration – que, nous retraités, aux côtés des actifs, devons alerter nos plus jeunes du hold-up que nous font subir les classes dirigeantes pour nous faire basculer dans un monde libéral, rappelant l'Ancien Régime, où l'impression de justice ne serait donnée que par ceux qui possèdent l'argent… ■

# « JE SUIS EN RETRAITE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ PAR LA RÉFORME DES RETRAITES »... MENSONGE !

PAR JACK DHORDAIN

Combien de fois avons-nous entendu cette phrase passée en boucle dans une publicité payée avec nos deniers publics par le gouvernement. A qui fera-t-on croire, en tenant compte de l'objectif essentiel du gouvernement et du Medef, qui est de faire baisser le « coût » des retraites, que ceux qui le sont déjà devraient passer à travers les gouttes, se croyant bien au chaud et à l'abri de toute remise en cause même partielle de leur retraite.

Le Medef ne cache pas sa volonté de s'attaquer, avec la complicité du gouvernement, au « déficit abyssal » des caisses de retraites vieillesse de la Sécurité sociale, de mettre fin au système par répartition et de récupérer cette manne du salaire socialisé à travers des fonds de pension capitalistiques où l'on nous paiera, après des décennies de cotisation, en monnaie de singe. Ne nous faisons pas d'illusions, les crises financières sont le propre du système capitaliste. Nous le voyons d'ailleurs dans la réalité aux États-unis, en petits boulots mal payés jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Il est clair qu'avec cette réforme le niveau des pensions baissera dans les mois et les années qui viennent. Les femmes seront en première ligne dans cette récession à cause des carrières incomplètes (maternité, contraintes liées à l'enfance, petits boulots, chômage féminin important, etc.), mais les seniors aussi qui, dès 55 ans, sont considérés par les patrons comme trop coûteux, souvent licenciés à cause d'un marché du travail plein de chômeurs qui souhaitent légitimement travailler, patrons imposant des salaires plus bas et des conditions de travail dégradées. Enfin, les jeunes qui entreront tard dans la production après des périodes de chômage endémique et qui seront confrontés aux travail précaires, aux petits boulots et aux salaires dérisoires. Les diplômés avec Bac plus 2, 3, 4, années voire plus d'études passent directement de l'université au Pôle Emploi où les patrons font la fine bouche pour leur embauche et dans un marché du travail déséquilibré en leur faveur.

Devant cette situation, il faudrait que l'on pousse un ouf ! de lâche soulagement en se disant que nous ne sommes plus concernés par cette réforme…

Des voix s'élèvent déjà pour dire qu'il faudrait que les retraités participent aux financements présents ou futurs des caisses de retraite. Nous serions alors ces « affreux retraités » qui auraient un pouvoir d'achat « supérieur » à celui des actifs, qui feraient partie de ceux qui auraient profité des Trente Glorieuses et contraint l'État à l'endettement. Ces discours éructés par des économistes liés au Capital sont ignobles, mais dans l'entreprise de division mise en œuvre sur le plan idéologique entre jeunes et vieux, actifs et retraités, femmes et hommes, ce type d'arguments pourrait recueillir quelques adhésions.

En cette période, vont s'ouvrir des négociations sur les retraites complémentaires. Le patronat n'est pas du tout disposé à lâcher quoi que ce soit. Les retraites complémentaires, Arrco et Agirc, viennent en complément de la retraite de la Sécurité sociale. L'Arrco, c'est 40% de la retraite des non-cadres, l'Agirc, 60% de la pension des cadres. Les réserves de ces deux organismes diminuent. Le rendement de ces caisses diminue de 1% par an, le Medef, bien entendu, souhaite que ce rendement diminue toujours plus, d'autant qu'au sein du patronat, les assureurs plaident pour une nouvelle diminution, en espérant ainsi vendre des produits retraites en compensation.

L'âge officiel de départ à la retraite pour les complémentaires est toujours de 65 ans. L'Agff (Association pour la gestion du fonds de financement) a pris la suite, en 2001, de l'Asf (Association pour la gestion de la structure financière), créée en 1983 afin de pouvoir assurer le financement du surcoût de l'instauration de la retraite à 60 ans, pour l'Agirc et l'Arrco. Le patronat a contesté cette association et s'est battu en 2002, 2003 et 2008 pour son non-renouvellement. Soyons-en sûr, il posera à nouveau le problème le 31 décembre 2010 date d'expiration de l'accord. Les sommes distribuées fondent d'année en année, le rapport entre ce que les retraités ont payé en achetant leurs points et ce qu'ils toucheront ne cesse de se dégrader. Pour 100 euros de cotisation, l'Agirc reverse 6,70 euros en 2010, contre 7,60 euros en 1999. Si le dispositif de l'Agff n'était pas reconduit, non seulement les salariés du privé devront travailler plus longtemps mais en plus ils verront le niveau de leur pension continuer à fondre.

Pourtant, de l'argent il y en a. Mais pour le prendre là où il est, il faut faire des choix politiques. Il n'y a rien à attendre de ce gouvernement, sûrement le plus réactionnaire de ce que l'on a vécu depuis des décennies. Les dernières péripéties sur la collusion entre ses membres et le Medef et les puissances d'argent le prouvent, il mène une politique en faveurs des classes les plus riches.

Aujourd'hui, la part du Pib (Produit intérieur brut) consacré au financement des retraites est de 12,5%, en 2040, la part devrait être portée à 18,5%, soit 6 points du Pib consacrés aux retraites. A qui fera-t-on croire qu'à la Libération, on était capable de créer la Sécurité sociale dans un pays qui sortait de quatre ans d'occupation nazie, ruiné, avec des ponts, des routes, des voies de chemin de fer, etc. à reconstruire et qu'aujourd'hui, alors que les richesses créées ont augmenté de manière exponentielle, ce ne serait plus possible de financer les retraites. *On nous prend pour des imbéciles.*

L'argent existe, le déficit de l'État et le manque à gagner pour le financement des retraites se trouvent dans les baisses de l'impôt sur le revenu des plus hautes tranches du barème et dans les niches fiscales, elles se chiffrent entre 30 et 40 milliards d'euros, plus 10 milliards de baisses d'impôts sur les sociétés. Les exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires au nom de l'emploi dont l'efficacité est pour le moins douteuse, c'est 27 milliards. Il faut revenir sur cette gabegie qui ne vise qu'à gonfler les dividendes

versés. Les banques ne sont pas en reste, Bnp-Paribas a dégagé 6,3 milliards de profits pour les neuf premiers mois de 2010, la Société générale a multiplié les siens par deux. Ce sont elles qui ont été renflouées par l'argent public sans contrepartie.

Les entreprises du Cac 40, qui sont les quarante plus grandes entreprises cotées en bourse, en six mois ont dégagé 41,6 milliards, soit presque autant que toute l'année 2009 qui se monte à 47 milliards. Ces profits ont été obtenus entre autres par le dégraissage des effectifs. Elles possèdent en plus une trésorerie globale de 145 milliards. En face de cela, nos gouvernants et les patrons poussent des cris d'orfraie devant les 20 milliards de déficit de la Sécurité sociale, qui est d'ailleurs provoqué pour permettre de justifier une politique de restrictions de soins et de s'attaquer aux acquis des retraités et futurs retraités. Il ne faut pas oublier également les décisions relatives aux personnes dépendantes. On vit plus vieux, il faudra donc prévoir que des retraités auront besoin de soins et d'aide en fin de vie.

Le gouvernement refuse, comme le réclame la Cgt, de créer une cinquième branche de la Sécurité sociale pour financer ces situations. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie est passée de 700 millions à 400 millions d'euros. Le risque étant que l'État tourne le dos à la prise en charge collective pour recourir aux assurances privées.

Nous voyons bien que le gouvernement et le Medef veulent obliger ceux qui le "pourront" à souscrire des contrats. Ils veulent torpiller le système par répartition au profit de la capitalisation, après la baisse du coût des retraites, c'est le deuxième objectif de la réforme. Le patronat veut récupérer tout ou partie du salaire indirect afin de spéculer à qui mieux mieux. Il faut souligner que nos retraites ne sont pas financées au-delà de 2018. On nous présentera ce projet à ce moment-là.

Il faut cesser de considérer la retraite comme l'antichambre de la mort. Nous sommes plus en forme aujourd'hui grâce aux progrès de la médecine, ont vit plus longtemps. Les retraités participent aux travers des associations, des syndicats, des partis politiques à la vie du pays, 32% des maires sont des retraités. Il faut souligner également les aides qu'ils apportent dans leurs familles aux enfants et petits-enfants. Il est légitime de vivre le plus longtemps possible en bonne santé dans un environnement acceptable.

Nos gouvernants s'occupent de la capitalisation, le frère du Président, Guillaume Sarkozy, est délégué général du groupe d'assurance Malakoff-Médéric développant des produits d'épargne retraite avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations contrôlée par l'État. Le frère du Président vise le pactole du marché de la retraite complémentaire privée initiée par la réforme. Cette politique clanique est scandaleuse.

**C'est pour toutes ces raisons que nous devons nous mobiliser avec la Cgt pour défendre, avec les actifs, les retraités, jeunes et aînés, salariés du public ou du privé, hommes et femmes, NOS RETRAITES.**

# Avec les retraités Filpac-Cgt d'Aquitaine

Jeudi 30 septembre, la section des retraités du Syndicat Cgt Smurfit Facture CP accueillait ses homologues de la Région Aquitaine au rassemblement annuel nommé "Journée souvenir René-Faure" pour perpétuer la mémoire de cet ancien secrétaire de la Fip (Fédération Cgt des industries papetières) qui l'avait initiée dans les années… 70 !

Si, depuis, les années ont passé sous les ponts et avec elles de nouveaux militants dans nos sections de retraités, mais aussi l'heureuse fusion entre Livre et Papier à laquelle s'ajoute le maintien de la Région Filpac-Cgt d'Aquitaine, c'est toujours avec la même fraternité que se retrouvent les militants des sections de retraités d'Aquitaine auprès desquels nous avons apprécié la participation de Mario Ciona (secrétaire du Syndicat du livre de Bordeaux) et de Jean-Pierre Martinez (secrétaire du Comité régional Filpac-Cgt).

Le VIIIe Congrès de notre Ufr-Filpac s'étant déroulé quelques jours auparavant, il était normal que la réunion syndicale débute par son compte rendu après les mots de bienvenue du secrétaire de la section des retraités de Facture. Lucien Lorreytte résuma les trois journées de débats et de discussions en appelant les retraités à s'inspirer des orientations approuvées par les congressistes et qui seront envoyées dans toutes les sections.

Il précisa l'entrée de nouveaux militants des sections de retraités d'Aquitaine au conseil national de l'Ufr-Filpac : André Cameleyre (de Facture), Jean-Pierre Albert (de Condat), Guy Delmas (de Tartas) et Daniel Loubère (également élu au bureau avec Lucien Lorreytte), qui y rejoignent Jean-Pierre Marqué (de Pau) et Michel Rivet (de Bordeaux).

Un tour d'horizon des sections de retraités présentes (Facture, Bordeaux, Beaulac, Villandraut, Tartas, Condat et Thiviers) permit de faire le point sur les problèmes toujours d'actualité : la continuité syndicale, le montant de la cotisation, Vie nouvelle, l'abonnement à Ensemble et la "provision congrès", etc.

Des précisions furent ensuite données pour chaque département sur les points de rassemblement des manifestations du samedi 2 octobre et du mardi 12 où les retraités ne manqueront pas à l'appel.

Comme le caractère syndical de cette assemblée n'a rien enlevé à la convivialité habituelle, c'est autour des tables que se poursuivirent les discussions, tout en dégustant les huîtres du Bassin d'Arcachon et le cassoulet au confit de canard que les maîtres queux de la section de Facture nous servirent en abondance.

À la fin des agapes, les esprits fertiles (et bien alimentés…) se penchèrent alors sur quelques questions subsidiaires dont la justesse des réponses permirent aux sections de Tartas et de Bordeaux de remporter les trophées Élie-Lacroix et André-Fontagné, deux militants du Papier dont on rappelle le souvenir à cette occasion.

Lucien LORREYTE

# RETRAITES : SEPTEMBRE 2010

## PAR GEORGES CONGI

On n'ose plus nous mettre en exergue la retraite par capitalisation depuis que le crise financière a eu pour conséquence une spoliation des pensions aux Etats-Unis.

C'est ainsi que les retraités se trouvent dans la misère la plus totale avec des pertes de 50 voire de 70% de leurs revenus. Certains sont complètement ruinés.

Sarkozy s'était fait le chantre du modèle américain alors qu'aujourd'hui il vante l'exception française. Le temps n'est pas si lointain où il nous disait : « Je ne passerai pas l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, je n'ai pas été élu pour cela, ce n'est pas dans mon programme ».

**Mais comme c'est dans celui du Medef, il s'exécute.**

Notre hyper Président n'est pas à un leurre près, affirmant une chose et son contraire au gré des circonstances.

Aujourd'hui, les syndicats et les partis de gauche se battent pour le maintien de la retraite à 60 ans.

Pour moi, c'est un combat d'arrière-garde, car n'oublions pas que la loi Fillon, de 2003, a changé la donne, il ne faut plus quarante ans validés mais quarante ans cotisés.

Quand le Medef parle de retraite à 67 ans, tout le monde semble tomber des nues. La moyenne d'âge pour entrer dans la vie active est de 24 ans, si l'on rajoute 40 ans, voire 42 ans cotisés, le compte est bon. Il me semble qu'il vaut mieux se battre pour une retraite par annuité. Prenons un salarié qui a commencé à travailler à 16 ans, avec l'allongement de la retraite à 62 ans, il pourra partir à 60 ans, il aura donc cotisé 44 ans. Avec la retraite par annuité, il pourrait partir à 56 ans.

La remise en cause du système de protection sociale, en premier lieu celui des retraites, s'appuie sur un mensonge que l'on voudrait nous imposer comme un fait incontournable, devant lequel chacun devrait s'incliner : « le système serait au bord de la faillite ». Comment croire ce gouvernement qui fait des cadeaux royaux aux plus riches.

La priorité doit donc être donnée à une politique économique qui favorise davantage la croissance industrielle plutôt que la recherche de profits immédiats nécessaires aux versements de dividendes **« substantiels »** exigés par les actionnaires.

Un point de plus de croissance du Pib et de la masse salariale, c'est 22 milliards d'euros de richesses supplémentaires et 6 milliards de recettes pour la Sécurité sociale.

L'allongement de la durée de cotisation à 62 ans placera les salariés devant le choix suivant : soit partir en retraite avec une carrière amputée, donc une retraite diminuée, soit accepter des contrats de travail précaire, après avoir été chassés des entreprises. Cela aggravera également la situation de l'emploi des jeunes.

Le durcissement des conditions d'acquisition des droits à pension frappe prioritairement les catégories les plus fragiles, les femmes, les jeunes précaires, les salariés non qualifiés, les chômeurs âgés, qui, avec les lois Balladur, Weil et Fillon, n'arrivent plus à justifier leurs droits à taux plein à 60 ans.

> Depuis une vingtaine d'années, 10% de la valeur ajoutée a été transférée des salaires aux profits.

Il nous faut réagir vigoureusement contre cette volonté du Medef de revenir à des situations déjà vécues où la retraite signifiait souvent la misère.

La France est riche, l'argent ne manque pas, les bénéfices scandaleux des actionnaires, les dividendes, les stock-options, les rachats d'actions pourraient être récupérés par l'impôt, ainsi que les exonérations des cotisations sociales des entreprises qui atteignent 24 milliards d'euros par an.

Les entreprises dégraissent de plus en plus, le travail, la modernité, se fait avec moins de salariés, et les salaires économisés vont aux profits !

Depuis une vingtaine d'années, 10% de la valeur ajoutée a été transférée des salaires aux profits.

Cela représente 160 milliards par an. Il y a là de quoi financer le remboursement des soins à 100%, un minimum de retraite de 1500 euros par mois et la reversions à 75%.

Dès 2008, nous nous sommes penchés sur une proposition de loi visant à supprimer la demi-part supplémentaire accordée à une personne veuve, divorcée, séparée ou célibataire ayant élevé au moins un enfant, mais elle va voir sa situation fiscale modifiée négativement.

**PERTES :**

- Retenue des cotisations sociales sur les retraites : 8,10%.
- Suppression ou baisse de certaines aides sociales.
- Suppression de la gratuité des transports dans certaines communes.
- Suppression de l'exonération de l'imposition à la taxe d'habitation.
- Suppression de l'exonération de la taxe financière pour les plus de 75 ans.
- Suppression de l'exonération de la redevance audiovisuelle.

**Tout cela représente plus de 20% de retraite en moins.**

Le plus délirant, c'est que notre Ufr à dû écrire au camarade Aubin, ainsi qu'à l'Ucr en date du 9 février 2010, pour que *Vie nouvelle* daigne enfin en parler alors que la loi est mise en application depuis déjà un an.

Seule une femme ayant élevé seule un enfant pendant cinq ans y aura droit.

Les personnes qui bénéficient déjà de cette 1/2 part, pour que la pilule soit moins amère se la verront supprimer dans cinq ans.

Pourquoi la Cgt n'a-t-elle pas réagi devant un scandale pareil ?

J'en profite pour vous rappeler que notre Ufr a présenté trois candidats à l'élection du Conseil national de l'Ucr et que, sans concertation, une commission s'est permis de nous en supprimer deux.

Est-ce une coïncidence, ou est-ce volontairement ?

Il serait bon que le Congrès se prononce sur ce sujet.

Je termine sur des questions qu'il serait bon de poser aux futurs candidats à l'élection de 2012 :

- Rétablirez-vous la 1/2 part ?
- La pension de réversion sera-t-elle portée à 60% pour tous ?
- Comme pour les actifs, permettrez-vous aux retraités d'enlever les cotisations aux mutuelles dans la déclaration des impôts sur le revenu ?
- Augmenterez-vous les pensions, comme dans le passé, au 1er janvier et au 1er juillet, calculées sur la moyenne nationale des salaires ?
- Imposerez-vous les entreprises sur les gains de productivité ou uniquement sur les salaires ? ■ G.C.

# Tous ensemble, tous ensemble…

PAR ANNICK BÉJEAN

Cela aurait pu être génial, ça a été génial, le temps d'un immense espoir pour le monde du travail de stopper pas seulement la régression de nos retraites mais de stopper la perte de tous nos acquis sociaux depuis le Conseil national de la Résistance.

Comment en étions-nous arrivés là ? Comment le monde ouvrier - pas le peuple, qualification de la piétaille par les rois, quoi que... - Comment le monde ouvrier, ou salarié si vous préférez, encadré par ses syndicats, s'est-il laissé spolier, humilier, écraser ces trente dernières années ?

En ce qui concerne les retraites, la succession des grèves perlées et des manifs n'a pas fait céder le gouvernement. C'était clair depuis le début. Sarkozy ne pouvait pas renoncer à sa réforme.

Alors, à quoi ont joué les syndicats ? en feignant l'unité, en trimballant les gens de manifs en manifs et en leur faisant gaspiller des journées de salaire ?

**L'unité :** d'un côté les radicaux pour le retrait du projet de réforme : Fo, Solidaires, Fsu, de l'autre, les pas radicaux du tout ; l'Unsa, Cftc, Cfe-Cgc, et, au milieu, les équilibristes réformistes, la Cfdt et la Cgt, écartelée entre sa gauche radicale et son réformisme avoué. Disons que la Cgt n'était pas clairement pour une grève générale, mais pour un « blocage » éventuel et possible. Décrypte qui peut ! Ce qui est clair, c'est que son alliance avec la Cfdt a prévalu à toutes les décisions.

**Les manifs :** à part les samedis pour ceux qui sont dans le privé et trop fauchés et pas assez protégés pour faire grève, elles étaient accompagnées de journées de grève. Peu suivies par les heureux héritiers des régimes spéciaux moins concernés : la Ratp, la Sncf, et des fonctionnaires, touchés surtout par les baisses des effectifs.

**Les jours de grève.** Iles coûtent cher à ceux qui la font. Une grève générale leur aurait coûté aussi cher que les journées perlées mais aurait été plus efficace. La seule force des travailleurs est la grève : pour toucher l'économie en plein cœur. Qu'on ne nous parle pas du préjudice porté à l'économie, du danger de fragiliser les entreprises, d'affaiblir leur compétitivité. De toute façon, les boîtes même en faisant d'énormes bénéfices délocalisent ou licencient. Maintenant que le projet de la réforme des retraites est adopté, les grévistes en sont pour leurs frais. Encore plus ceux qui sont partis pour des grèves dures comme les éboueurs de Marseille qui ont dû reprendre le travail sans rien dans les mains sinon la perte de leurs journées de grève et leur amertume. Où étaient les syndicats qui courbaient l'échine sous les critiques des médias et des hommes politiques prétendument raisonnables qui accusaient les éboueurs d'irresponsabilité car ils mettaient la vie des citoyens en danger ? Et je ne parle pas des grévistes qui dans les dépôts de carburants nuisaient à la libre circulation des honnêtes citoyens. D'ailleurs, les syndicats qui ne s'avouent jamais vaincus ont déclaré après l'adoption de la réforme des retraites avoir « gagné la bataille de l'opinion ». Ça fait une belle jambe à tous ceux qui se sont mobilisés !

Qu'est-ce qui nous est proposé maintenant : des distributions de tracts, des AG dans les entreprises, des rassemblements... Pourquoi pas des kermesses. Bref, on rentre à la maison et on attend quelques animations de nos gentils syndicats pour nous garder bien chauds pour l'élection présidentielle.

**Tous ensemble dans la presse.** *(J'ai laissé les fautes dans tous les extraits de tracts)*. Le 10 octobre, mais signé le 8 octobre, est diffusé un tract du Comité inter (Cilp), qui regroupe les typographes, les rotos, les correcteurs, mais pas les autres sections du Syndicat général du livre parisien - (Ils se sont séparés pour incompatibilité) avec le titre : *Mobilisés et responsables dans l'action*. Le titre résume le tract et le confirme dans cette phrase : *« la Cgt (le Cilp), interlocuteur incontournable dans les différents secteurs de la profession, se doit d'être responsable en déclinant des modalités d'actions appropriées aux différents enjeux, qu'ils soient d'ordres nationaux ou bien régionaux »*. On a déjà compris que les mots responsable et modalités d'actions appropriées excluent la grève. *« Car... les médias émergents à chaque arrêt de la presse prennent le relais du support imprimé »*. Et enfin la conclusion auquel le tract nous prépare patiemment : *« Les militants du Comité inter Cgt (Cilp) constatent que le recours systématique aux non-parutions au lendemain des mobilisations est de nature à porter préjudice à la presse écrite en confortant la campagne de désinformation soutenue par le Gouvernement. »*. Là, ce qui est clair, c'est qu'il ne faut pas faire grève. Ce qui l'est moins, c'est : est-ce que la grève, c'est mauvais pour l'économie des journaux, ou : est-ce que l'absence de parution des journaux concourt à la désinformation. Est-ce que par exemple *le Figaro*, c'est l'information que souhaitent les militants du (Cilp), ou *Libé* ou *France-Soir* ou *le Parisien*.... (même argument que pour la parution des journaux en Mai-68).

Le 19 octobre, un tract de la Filpac vole au secours de l'Intersyndicale (: normal, ce sont les mêmes). Ça commence toujours bien : *« Tous les syndicats de la Filpac Cgt ... répondent présent aux appels intersyndicaux à participer aux actions, aux grèves, aux manifestations. »*. C'est bien écrit grèves, répété plusieurs fois dans le tract. Donc, une réunion se tient au siège de la Filpac avec les participants de la PQN sur la durée de l'action, son caractère unitaire, le rôle des AG, des grèves et des manifestations (je résume). Mais Dieu du ciel ! La grève, c'était pour rire, car *« le seul désaccord* (et pas le moindre) qui persiste à ce jour concerne le caractère systématique aux non-parutions des titres de PQN. (...) *il convient de prévenir toute décision prise à quelques-uns mettant les autres devant le fait accompli par la coordination de l'action des syndicats Filpac-Cgt, la prise en compte de tous les points de vue... »*. C'est qui ces syndicalistes qui n'ont pas compris que l'action n'était pas la grève. Des noms ! Au fait, c'est quoi l'action vue par la fédé et le Comité inter ? Défiler avec une plume dans le cul ? (sic)

Et nous terminerons sur ce tract magnifique de l'Inter - qui ne manque pas d'air - pour appeler à la manif du 6 novembre : *« Nous irons jusqu'au bout contre la réforme des retraites ! »*

Allez, salut camarades, et reprenons en chœur : Tous ensemble, tous ensemble... ●

# Qu'est devenu Lech Walesa ?

A l'entrée du chantier, aujourd'hui, il y a une boutique de souvenirs. L'histoire nous a appris qu'il fallait être prudent avec les mauvais bergers.

PAR JACK DHORDAIN

Sa carrière de syndicaliste a débuté en 1980 par une grève aux chantiers navals Lénine de Gdansk, déclenchée suite au licenciement d'Anna Walentynowicz, co-fondatrice du syndicat Solidarité, sous son impulsion. Avec Walesa, le syndicat a fédéré les ouvriers, point de départ de nombreuses grèves dans le complexe des chantiers navals.

Les autorités politiques dans un premier temps organisèrent la répression. Les membres à l'origine du mouvement furent arrêtés à de nombreuses reprises. Dix des treize millions de salariés suivront la grève, Solidarité s'affirme comme interlocuteur incontournable. C'est une première dans un pays de l'Est sous influence soviétique. Une table ronde est mise place, des négociations s'ouvrent avec le vice-Premier ministre le 31 août 1980 qui aboutiront aux Accords de Gdansk, qui comprennent vingt-et-une revendications dont des augmentations de salaires, la semaine de travail de cinq jours, le droit de grève, l'autorisation de syndicats indépendants et la reconnaissance de Solidarité.

Mais les ambitions de Lech Walesa ne se limitent pas à l'activité syndicale, il brigue la présidence de la République de la Pologne lors des élections de 1990. Il est élu par 74,25 % des voix. Fervent catholique, il se prévaut en permanence de l'autorité de Jean-Paul II et de la doctrine religieuse. Candidat à sa réélection en 1995, il est battu par le candidat social-démocrate et ancien ministre communiste Kwasniewski. De nombreux électeurs polonais lui reprochaient son conservatisme moral, l'importante place de l'Église catholique dans la vie politique du pays et surtout la mise en place d'une nouvelle politique économique jugée néo-libérale, contraire à son programme de campagne permettant aux tenants du capitalisme de relever la tête.

Il rompt avec ses anciens camarades de Solidarité. Il se représente à l'élection de 2000 mais ne recueille que 1,01% des voix. Il est complètement discrédité auprès de la population. Il cesse d'être membre de Solidarité en août 2006.

Aujourd'hui, les Polonais, électoralement, ont le choix entre la droite et la droite, avec une Église catholique omniprésente dans les affaires du pays

Les chantiers navals de Gdansk sont passés de 18000 salariés puis à une disparition programmée après privatisation, la mise en place du capitalisme ayant sifflé la fin de la récréation. La Pologne fait appel à l'Union européenne pour financer ce qui reste d'activité avec, bien entendu, des restructurations sévères pour « garantir des emplois stables ». Les deux autres chantiers de Gdynia et de Szczecin ont été démantelés en 2009 sous la pression de la Commission européenne qui réclamait le remboursement de près de deux milliards d'euros de subventions « décrétées illicites » avec 9000 salariés sur le carreau.

Sans vouloir tirer de conclusions hâtives, on est bien obligé de constater que toute ces évolutions se sont faites contre les intérêts des travailleurs, même si, en tant que syndicalistes, nous devons considérer que la situation antérieure n'était pas satisfaisante, notamment du point de vue des libertés syndicales et de l'indépendance des syndicats. Mais, aujourd'hui, les travailleurs polonais connaissent les « joies » des licenciements, du chômage, de la remise en cause des acquis sociaux, d'un régime de droite pur et dur avec une intervention permanente directe ou indirecte de l'Église catholique. Pour sa part, Lech Walesa s'est déclaré « triste » de cette situation, il continuera de servir de faire-valoir et de défenseur des libertés sur le plan international, auréolé de son Prix Nobel décerné en 1983.

A l'entrée du chantier, aujourd'hui, il y a une boutique de souvenirs. L'histoire nous a appris qu'il fallait être prudent avec les mauvais bergers. ●

**« Il reste une Bastille à faire tomber :**
le despotisme syndical, les journées d'action sont destinées à faire prendre l'air à quelques calicots syndicaux un peu jaunis dans les greniers de fédérations désertées. A-t-on encore besoin de ces corps intermédiaires qui se refusent à jouer leur rôle de partenaires sociaux ? Les droits acquis par les syndicats et fixés par le Code du Travail, sont devenus une carapace qui empêche aujourd'hui bon nombre d'entreprises d'avancer »

*Yves de Kerdrel, observateur économique au Figaro.* ■

**« L'État ne peut pas tout »**
« La féodalité d'aujourd'hui se trouve dans le pouvoir absolu de l'argent. Elle est dans le consensus libéral réparti dans le bipartisme de la vie politique française : lors des changements dits d'alternance, la majorité devient opposition et vice versa, mais le discours libéral reste le même : pour justifier leur impéritie une fois aux commandes, chacun tient le discours convenu et incrimine l'héritage des prédécesseurs qui n'ont pas su gérer et laisse les finances dans un état catastrophique, la vulgate selon laquelle « l'État ne peut pas tout », l'invitation au « sang, à la sueur et aux larmes » tout de suite, la fameuse rigueur, sous prétexte que « demain sera radieux », la confiance en la relance qui ne va pouvoir ne pas revenir, etc. »

*Michel Onfray, philosophe*

**Parole d'un patron de combat…**

« La fin des syndicats est-elle souhaitable, je propose de remplacer les syndicats en échec par l'humain personnalisé, le syndical n'est que le social militarisé »

*Déclaration d'Yvon Gattaz, ancien président du Cnpf. aujourd'hui Medef.*

# La super niche : ...

PAR BRUNO MENGUY

Je tiens une niche ? !… De première, de l'or en barre, de quoi mettre du baume au cœur aux retraités et aux assurés sociaux.

**De quoi s'agit-il ?**

Tout le monde a vu et entendu que le passage de la Tva de 19,6% à 5,5% dans la restauration (seulement pour les matières solides ou non alcoolisées) constituait, de l'avis de la plupart une nouvelle niche ; a fortiori, si plus aucune Tva n'était venue frapper la prestation des restaurateurs et autres gougnafiers du marché de la bouffe, on aurait alors parlé d'une « super niche ». Et bien moi, je tiens une super niche dont personne ne parle de peur sans doute d'en être la victime. Il faut dire que ceux qui ont métiers et possibilité de se faire entendre sont précisément les mêmes qui pourraient subir quelques désagréments à la révélation de cette niche et surtout à son rabotage.

Il existe en effet en France un business qui n'est frappé d'aucune Tva malgré que sur la seule période 1998-2008 (chiffres Insee) il ait connu en moyenne une augmentation (c'est-à-dire une inflation) de 3,7% par an, soit sur la décennie une augmentation proche des 50% sans que pour autant les collectivités publiques, l'État, les diverses caisses sociales n'en tirent aucun bénéfice ou réel avantage. C'est comme on dit une bonne mèche ! Il faut ajouter à cela que les clients de ce fructueux business sont fort nombreux et très dépendants (12 millions de personnes ou ménages - chiffres Insee - plus 1 à 2 millions non officiels que l'Insee n'a pas vocation à compter).

Si l'on précise que cette dépendance représente, par rapport aux revenus des ménages, une moyenne de 40% avec des pointes supérieures aux 50 %, on aura compris que c'est l'essentiel des budgets des familles et des particuliers qui est anéanti et capté par ce trafic. Ce sont potentiellement 30 à 35 millions de personnes pillées du fruit de leur travail ou de celui de leurs parents au seul profit des classes propriétaires. Ah ah, je sens mon ministre du Budget, Barouin, tout émoustillé, lui qui commença dans la carrière par le rapatriement fiscal de sa conquête, qui poursuit dans la foulée les pacsés et autres mariés opportunistes, lui qui embrassait Coppé à Biarritz et dont je ne m'étonnerais pas qu'il cisaille la loi de cet inconséquent qui prive l'État de milliards d'euros à l'occasion de la cession de filiales d'entreprises (22 milliards en trois ans ? !). C'est certain, notre chasseur de niches, que dis-je, notre « Dénicheur », est en chasse ? !

Alors, de quoi parlons-nous, vous n'avez pas trouvé ? Si je vous dis (toujours sous le contrôle de l'Insee comme on dit chez les journalistes) : il y a 5,1 millions de locataires qui relèvent du secteur privé (soit 20,9% des ménages français) ? ; il y a 4,2 millions de locataires qui relèvent du secteur social (soit 17,3% des mêmes), il y a aussi 1,6 million de locataires relevant d'autres statuts (gratuits, usufruitiers, locataires de meublés) ? ; enfin il y a 13,7 millions de propriétaires en France dont 11,1 millions en maison individuelle et 2,6 millions en appartement.

Alors ? C'est quoi ce business ? C'est celui du logement, gros ballot de Barouin, vous ne voudriez pas que comme celui de « Besson » qui est devenu un nom commun, synonyme non fixé de « traître », de « renégat » ou « girouette », que sais-je, celui de Barouin devienne celui de « nigaud », « cache-niche », « petite niche », ou bien « ergoteur » ou alors « trompe la vérité », que sais-je ; eh oui Barouin, le diable est dans le détail, laissez passer les ablettes, pêchez au gros !

Barouin, cessez alors de vous attaquer à des peccadilles, à des minuscules, vous tenez là une niche magnifique et durable, à peu près 10 milliards d'euros l'an ! Je vous explique Barouin, je ne sais pas si c'est à l'Ena, à Hec, à Polytechnique ou à l'École des mines qu'on vous a laissé dans l'embarras, mais je sens que vous méritez, sincèrement, un coup de pouce, une petite aide.

Donc, revenons à nos chiffres, l'obsession légitime de votre fonction de ministre du Budget. Prenons donc 10 millions de locataires, tous secteurs confondus, à un prix moyen du logement de 500 euros hors charges Ttc (très raisonnable par rapport aux réalités vécues), cela représente un manque à gagner de Tva à 19,60% de 819,4 millions d'euros mensuels pris à l'intérieur du montant des loyers actuels. Actuellement, avec les données que nous avons retenues, ce sont plus de 10 milliards d'euros de Tva que l'État laisse en cadeau aux divers bailleurs privés, institutionnels et autres consortiums financiers, banques, assurances, etc.

Au nom de quoi ? Voilà une excellente niche ! Il conviendrait que les bailleurs collectent cette Tva, comme tout commerçant, et la reversent à l'État qui abonderait un fonds spécial du logement, résorberait progressivement ses dettes, mais aussi garantirait la pérennité des systèmes sociaux, retraite et Sécurité sociale notamment qui font la « cohésion nationale ».

Doit-on rappeler que le nombre de bailleurs, tous confondus, est extrêmement faible (+/- 6%) par rapport à la population globale ; de même, dans le cadre du « Plan de relance immobilier du gouvernement » (site officiel), il est fait publicité sous le titre évocateur de… « qui finance votre bien? », « Investissez dans l'immobilier locatif ! » que l'État, moyennant un engagement de location de 9 à 15 ans, finance l'engagement financier du nouveau bailleur à hauteur de 37% et que l'aide globale publique peut aller, en remboursement, jusqu'à 111000 euros par projet. On apprend dans ce site d'ailleurs que dans cette configuration optimale, le nouveau bailleur intervient pour 13% dans le financement de ses projets, l'État pour 37% et le locataire pour 50% ! Autant dire, qu'hormis quelques cas rares, spécifiques (vieux et vieilles qui complètent de minces retraites, petites exploitations agricoles soutenues par une rente locative...) dont il ne faudrait pas ignorer les situations et à qui donc savoir proposer des aménagements et accommodements, nous sommes en face d'une scélératesse de classe caractérisée que l'État se doit de résorber sans délai pour le bien public et la paix sociale si cela intéresse encore.

**Ps :** il va de soi, cher ministre de la République, qu'une telle mesure en requiert une autre, celle du blocage des loyers pour une durée certaine et une reprise en main des conditions du marché du logement par les pouvoirs publics, car la gabegie en la matière y est grande, dessert l'ensemble des autres activités, active les risques inflationnistes et prépare une nouvelle bulle immobilière dévastatrice.●

# Salut à toi… TOTOR

*Victor Gacon, qui fut secrétaire pendant des années de la section des retraités de la Filpac-Cgt de Rennes et également membre du bureau de l'Ufr, s'est éteint le 17 septembre dernier.*

*Il s'était tu depuis des années, enfermé progressivement dans ce silence par la maladie mais, au-delà des mots qu'il ne peut plus dire, les choix de sa vie où les autres sont en permanence présents, le contenu d'humanité, de solidarité qu'il donne à son militantisme, à ses combats, sa manière d'être généreuse et chaleureuse parlent avec plus de force encore pour exprimer ce que pour lui il y a d'essentiel dans la vie.*

*Ce pour quoi il a lutté, ce pour quoi il faut lutter.*

*Les traces laissées dans l'existence de ceux qui l'ont connu se sont exprimées par une assistance nombreuse à ses obsèques le 20 septembre ainsi qu'à la cérémonie d'hommage organisée le 23 octobre. De très nombreuses personnalités politiques étaient présentes ainsi que des responsables syndicaux : Loïc Morel, secrétaire de l'Ud-Cgt ; Daniel Collet, ancien secrétaire de la Cgt région Bretagne. Ce dernier retraça le long parcours de Victor et les nombreuses responsabilités qu'il a assumées à l'Ud-Cgt pendant ses années d'activité professionnelle et après son licenciement en 1984.*

*Fred Berroche, actuel secrétaire de la section des retraités du Livre de Rennes, retraça quelques moments-jalons de ses combats à l'imprimerie Oberthur. Présent pour affirmer sa solidarité avec le combat du peuple algérien, il sera un acteur conséquent pour que notre syndicat prenne place au sein de l'interprofessionnel. Bien entendu, il sera l'un des fers de lance du combat pour l'emploi et pour le maintien en activité de l'imprimerie Oberthur. Totor, avec d'autres militants de la Cgt, paiera de son emploi le fait d'avoir constamment défendu les intérêts des salariés.*

*Son combat n'a pas été vain ; il jalonne l'avenir ; d'autres femmes, d'autres hommes poursuivent et poursuivront son combat. L'actualité sociale mobilise des millions de personnes pour une réforme des retraites qui ne soit pas le choix des marchés financiers… Le combat de Totor ne se décline pas au passé, il jalonne celui que nous devons poursuivre pour une société plus juste, plus solidaire, plus fraternelle.*

Frédéric Berroche, secrétaire de la section Filpac de Rennes.

# Continue à naviguer …

*Jean Louis Le Borgne est né le 30 décembre 1941 à Melun. Après une carrière dans une fabrique de matériaux en fibrociment et en amiante, il rentre aux Nmpp en 1966 comme employé électricien.*

*Après une année au siège de Réaumur, il choisit le Charolais, site de distribution près de la gare de Lyon, et y reste jusqu'à la fermeture de ce site en 1977. Il rejoint alors le nouveau site de Rungis et toujours au service technique, où il restera jusqu'à la fin de sa carrière en 1996.*

*Syndiqué Cgt dès son embauche, il se présente comme délégué du personnel employé, lors de la séparation des Nmpp en établissements distincts en 1980. Élu, il rejoint le conseil syndical employé des Nmpp qu'il ne quittera plus.*

*Toujours dévoué envers ses prochains, il est parallèlement un dirigeant sportif très apprécié de la région melunaise, puis membre du district et membre de la commission d'arbitrage du Sud Seine-et-Marne.*

*Il déménage dans l'Yonne en 1992 et continue ses activités à la Filpac en rejoignant la section retraités de ce département. Il est élu au Conseil national de l'Ufr ainsi qu'au bureau.*

*Après des premiers ennuis de santé, il décide en 2007 de se retirer en Bretagne près de Concarneau dans un ravissant bourg où il peut enfin profiter de sa retraite en faisant son jardin, en aménageant avec goût cette nouvelle demeure et surtout en allant à la pêche, sa passion de toujours, sur son bateau, ou, à pied, en ramassant des coquillages.*

*Jean-Louis continuait de militer dans une association du Finistère et, même éloigné de la région parisienne et gravement malade, il venait assister à Montreuil aux congrès de la Filpac et aux conseils nationaux de l'Ufr.*

*Après trois lourdes opérations depuis juillet 2008, la maladie finit par l'emporter le 25 juillet 2010.*

Michel Le Borgne, frère de Jean-Louis

# Robert a été un grand militant

*Robert a durant sa vie, et particulièrement sa vie militante, mené des combats qu'il pouvait, avec ses camarades, perdre ou gagner.*

*Mais depuis quelques années déjà, nous savions que Robert livrait un combat qui n'avait qu'une seule issue. Il l'a pourtant enduré avec un grand courage, une grande dignité comme il fit face, durant toute son existence, aux attaques et à l'adversité.*

*Robert a été un grand militant de notre syndicat au sein duquel il était entré en 1963. Il y a exercé d'importantes responsabilités avec la même volonté de rassembler, de lutter, d'éclairer. Si l'on veut les énumérer, on dira qu'il fut secrétaire administratif dans les années quatre-vingt, membre influent – mais ils l'étaient tous – du bureau des photograveurs et délégué syndical à l'Imprimerie du Monde, à Saint-Denis d'abord et à Ivry ensuite.*

*Il milita également durant des décennies à la Mutuelle du Livre et au Patronage du Livre parisien. Depuis plus de dix ans, il poursuivait son activité dans la Section Unitaire des Retraités et au Conseil national de l'Ufr, où il veillait à faire participer les différentes générations de retraités à l'actualité du combat. Plus récemment, il fut - Daniel vient de le rappeler - parmi les fondateurs et les animateurs de l'Institut d'Histoire sociale du Livre parisien.*

*Mais Robert était plus que les titres et les fonctions qu'il exerçait, il était Robert Le Roux et cela suffisait pour signifier que l'on était devant une personnalité avec qui on ne pouvait pas tricher, avec qui il valait mieux être clair.*

*Je l'ai connu particulièrement comme délégué syndical à Ivry. Il revenait à l'entreprise après un passage de permanent à Blanqui et certains s'interrogeaient sur le bien-fondé de son choix. Des obstacles lui furent infligés et pour y faire face, il s'entoura d'une équipe de militants, notamment des jeunes, qui écrivirent les premières pages de l'histoire syndicale de l'imprimerie du Monde. Aujourd'hui, cette bataille continue pour préserver l'existence de l'entreprise ainsi que ses emplois et se construire un avenir.*

*Les militants d'aujourd'hui savent ce qu'ils doivent à Robert qui posa les premiers jalons d'une démarche syndicale qui, parce qu'elle cherche à rassembler, nous permettra de réussir.*

*Robert était un communiste. Cela a été dit. Son engagement politique était à la fois dans son action syndicale et dans une démarche plus large. Il était dans son être généreux, révolté par l'injustice, désireux d'un autre monde et combattant pour cela : un monde débarrassé de ses horreurs, un monde bleu comme une orange. Robert était un militant politique dans cette partie du Val-de-Marne qui s'est appelée la « Seine Sud », où il côtoyait de nombreux militants, était ami avec plusieurs dirigeants dont le premier d'entre eux.*

*Robert pratiquait également l'art de la convivialité qui est pour nous tous synonyme de fraternité. Je me souviens d'un congrès fédéral, il y a vingt ans, où pour symboliser l'envol de la nouvelle fédération, des camarades avaient improvisé un numéro de voltige dans lequel Robert et Daniel Légerot figuraient comme les receveurs de camarades d'un gabarit plus modeste qui se jetaient dans le vide.*

*Oui, Robert aimait rire, s'amuser, il était humain, attentif et encore une fois fraternel.*

*Robert avait installé un peu du Livre Cgt dans cette commune de Gentilly que nous aimons mais où nous venons, décidément, bien trop souvent.*

*Nous avons tous en mémoire l'allocution qu'il prononça l'an dernier à l'hôtel-de-Ville lors des obsèques de Carmen, son épouse. Robert nous fit, nous le savions, son dernier discours, sans doute le plus émouvant.*

*La disparition d'un homme, d'un militant comme Robert est une épreuve pour tous et particulièrement pour ses proches. Jérôme et Sébastien, ses fils militants qui ont des responsabilités au sein de notre syndicat, savent que nous sommes à leurs côtés pour tenter de les aider à supporter cette douleur. Nous présentons à leurs compagnes, à leurs enfants, à toute leur famille nos condoléances et les assurons de notre soutien.*

*Pour conclure, j'ajouterai que les combats que nous menons et les valeurs que nous défendons nous laissent trop peu de temps pour apprécier la richesse, les qualités humaines des femmes et des hommes qui sont dans notre camp. Il faut savoir de temps à autre regarder autour de soi et apprécier, particulièrement pour ceux qui nous quittent, combien nous pouvons être fiers de les avoir connus et d'avoir, un temps, été à leurs côtés.*

*Robert, tu vas maintenant te reposer. Pour toi, pour le mouvement syndical et pour nous tous, nous allons continuer...*

Allocution de Marc Norguez (Secrétaire général du Sglce)

# Merci Roger

*Le Sglce est en deuil : le 14 juillet, s'est éteint à l'âge de 95 ans, notre cher Roger Bureau qui fut le secrétaire général du Sgl de 1967 à 1980.*

*Nous présentons à sa famille, en premier lieu à sa femme Suzanne, nos condoléances et partageons son chagrin.*

*La vie de Roger se confond avec l'histoire de notre syndicat.*

*Né le 24 avril 1915, Roger devint apprenti à13 ans, dès l'obtention de son certificat d'études. L'année suivante, il fut embauché à l'Imprimerie centrale rue Gambetta et se syndiqua à la Chambre typographique. En 1934, il travailla aux Imprimeries parisiennes réunies (IPR) et adhéra au Sgl, membre de la Cgtu. D'octobre 1936 à octobre 1938, il fit son service militaire, chez les pompiers de Paris. Mobilisé le 21 mars 1939, il vécut l'occupation comme pompier professionnel de la caserne de la rue Blanche et résistant dans un réseau de renseignements.*

*A la Libération, il intégra la permanence des clicheurs ; et dès 1946, il retourna aux IPR où il devint secrétaire du comité d'entreprise. Il participait également, dès cette époque, au Conseil central du syndicat, l'ancien nom de la commission exécutive. En 1955, il fut élu administrateur trésorier. Mais il ne se contenta pas de gérer et d'administrer le syndicat ; il consacra beaucoup de son activité à la vie syndicale dans les entreprises, à la mise en place de CE et à la formation des militants.*

*Douze ans plus tard, il succéda à Armand Prudhomme au poste de secrétaire général. À ce poste, durant treize années, il vécut les événements majeurs de l'histoire de notre profession.*

*L'année suivante, avec Mai et juin 68, il entra de plain-pied en tant que premier responsable du Livre parisien dans l'histoire sociale de notre pays, aux conséquences sociales considérables sur les droits des salariés, les avancées salariales et la syndicalisation.*

*Mais dès le début des années 70, il eut à faire face aux restructurations des imprimeries du labeur de Paris et de sa banlieue dans la ligne inspirée par un rapport ministériel qui justifiait l'abandon par les éditeurs de magazines de leurs moyens d'impression.*

*A la même époque, Roger tenait toute sa place, durant toutes les années du conflit du* Parisien libéré *pour impulser et valider la lutte sous toutes ses formes.*

*Toujours, il veilla comme à la prunelle de ses yeux au bon fonctionnement du syndicat, au respect des statuts et donc à la vie démocratique, tout en participant au bureau de l'Union des syndicats de la Seine, ancêtre de l'Union départementale de Paris.*

*En juin 1980, Roger prit sa retraite, et le syndicat ne parvint malheureusement pas à s'accorder sur son successeur. Une direction bicéphale favorisant surtout les particularismes tenta d'exister durant quatorze ans et prit fin avec l'élection de Daniel Légerot.*

*Retraité, Roger demeura un militant actif de la Cgt, toujours rassembleur et constructif au sein de la Section unitaire mise en place par son syndicat.*

*Roger apporta encore longtemps son expérience à notre mutuelle et à l'institution de la Mayottc qui lui rendit, il y a quatre ans, un hommage mérité.*

*Je me souviens avec émotion d'une assemblée générale de la Surl où nous étions côte à côte et des réflexions qu'il me fit sur la nécessité de retrouver tout le monde autour d'une bonne résolution, même si « ce n'est pas facile ».*

*Je garderai également l'image de Roger qui grimpait, comme un jeune homme, quatre à quatre les 6 étages pour aller dans les bureaux de la Surl, et qui, en descendant, me demandait des nouvelles du syndicat et particulièrement des camarades des Nmpp.*

*Disponible, précis sont des qualificatifs, en plus de ceux déjà évoqués, qui ont été prononcés par des camarades qui se sont retrouvés au syndicat mercredi 21 juillet, après avoir accompagné Roger à sa dernière demeure au cimetière de Gentilly.*

*Modeste jusque dans l'organisation de ses obsèques, Roger laissera le souvenir d'un homme juste au parcours à la fois bien rempli et complet.*

*Nous sommes fiers d'avoir eu comme dirigeant un militant, un homme comme Roger.*

*Aujourd'hui, dans des conditions différentes, tâchons d'agir de manière telle que Roger aurait été fier de nous.*

Allocution de Marc Norguez (Secrétaire général du Sglce)

| | | |
|---|---|---|
| AUSTRUY Jean-Claude | INFOCOM (75) | Nouveau |
| AHIVI René | Montpellier | Sortant |
| ALBERT Jean-Pierre | Condat | Nouveau |
| BOIVIN Maurice | INFOCOM (75) | Sortant |
| BOUGIER Michel | Rennes (35) | Sortant |
| BURGUIERE Michel | S U R L (75) | Sortant |
| CALVETTI Oswald | L'Isle sur Sorgue (84) | Sortant |
| CAMELEYRE André | Facture | Nouveau |
| CONGI Georges | Perpignan (66) | Sortant |
| COQUELIN Roger | Alençon (61) | Sortant |
| DELMAS Guy | Tartas (40) | Nouveau |
| DHORDAIN Jack | U.G.I.C.T. (75) | Sortant |
| DOUR Georges | Metz (57) | Sortant |
| DUQUENNE Lionel | S.U.R.L. (75) | Sortant |
| GHIOTTO Jean-Pierre | U.G.I.C.T. (75) | Nouveau |
| KOLAR Andrée | Correcteurs (75) | Sortant |
| LE ROUX Robert | S.U.R.L. . (75) | DCD |
| LOPES Michel | S.U.R.L. . (75) | Nouveau |
| LEBON Jean | S.U.R.L. . (75) | Sortant |
| LEFEBVRE René | Rouen - Le Havre (76) | Sortant |
| LELOUP Claude | INFOCOM (75) | Sortant |
| LORREYTE Lucien | Bordeaux (33) | Sortant |
| LOUBÈRE Daniel | Sections du Sud-Ouest | Nouveau |
| MAHAUD René | Corbeil Essonnes | Sortant |
| MARGRAS Bernard | Toulouse job | Nouveau |
| MARQUE Jean-Pierre | Pau (64) | Sortant |
| MERMET Richard | Lyon (69) | Sortant |
| MULLER Daniel | Mulhouse | Sortant |
| PASCAUD Robert | La Couronne (16) | Sortant |
| RICHAUD Gérard | Valréas (84) | Sortant |
| RIVET Michel | Bordeaux (33) | Sortant |
| TECHE Michel | Sicpac (54) | Sortant |
| URVOY Christian | Rouen - Le Havre (76) | Sortant |
| VERLEYEN Robert | Lille (59) | Sortant |
| VICO Roland | C.N.E.R.P. (75) | Sortant |
| VOLANT Yann | S.U.R.L. (75) | Nouveau |

## COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

| | | |
|---|---|---|
| FRANCOIS Christian | Bordeaux 33 | Nouveau |
| PACLET Michel | S.U.R.L. . (75) | Sortant |
| DESOBRY Claude | Correcteur (75) | Sortant |
| BENICHOU Michel | INFOCOM (75 | Nouveau |
| CARRE André | S.U.R.L. . (75) | Nouveau |

## BUREAU DE L'UFR

BURGUIERE Michel - CONGI Georges - DHORDAIN Jack - DUQUENNE Lionel - GHIOTTO Jean-Pierre
KOLAR Andrée - LORREYTE Lucien - LOUBÈRE Daniel - MAHAUD René - MARGRAS Bernard
MULLER Daniel - URVOY Christian

## SECRÉTARIAT

BURGUIERE Michel DHORDAIN Jack DUQUENNE Lionel

Une partie du Bureau de l'Ufr